

Le CLS 2023-2029 en 5 axes stratégiques

Les axes de travail ont été définis selon les éléments ressortis des ateliers de travail avec les acteurs et partenaires du territoire. Ces axes sont au nombre de 5, chacun possède plusieurs objectifs de travail intermédiaires.

Axe 1 : Favoriser l'accès aux soins et à la prévention

Objectif 1 : Maintenir et attirer de nouveaux professionnels sur le territoire

Objectif 2 : Favoriser l'accès aux soins non programmés et aux soins d'urgence

Objectif 3 : Renforcer l'accès aux droits, aux soins et à la prévention sur l'ensemble du territoire

Axe 2 : Développer l'accompagnement des publics vulnérables

Objectif 1 : Prévenir les violences intrafamiliales et faciliter la prise en charge des victimes

Objectif 2 : Favoriser l'accompagnement et la prise en compte des personnes en perte d'autonomie et des aidants

Axe 3 : Développer la prévention et la prise en charge en santé mentale

Objectif 1 : Lutter contre les discriminations

Objectif 2 : Favoriser l'accompagnement et la prise en charge sur le territoire

Axe 4 : Encourager des comportements et environnements favorables à la santé

Objectif 1 : Promouvoir une alimentation de qualité et une activité physique régulière

Objectif 2 : Promouvoir un cadre de vie favorable à la santé

Objectif 3 : Prévenir l'exposition des populations à des espèces végétales ou animales et à des polluants

Objectif 4 : Créer des environnements favorables à la santé pour la petite enfance et l'enfance

Axe 5 : Informer et associer les acteurs autour de la santé

Objectif 1 : Renforcer l'interconnaissance, la coordination et la lisibilité de l'existant

Objectif 2 : Améliorer la prise en compte de la santé dans les politiques locales

Objectif 3 : Favoriser la participation des citoyens

18 FICHES-ACTIONS

Axe 1 - Favoriser l'accès aux soins et à la prévention

Présentation de l'axe

FA1 - Accompagner les professionnels de santé, étudiants et élus dans leur projet

FA2 - Valoriser le territoire et les métiers du soin

FA3 - Déployer les dispositifs d'Accès aux Soins et Médecin Correspondant SAMU

FA4 - Développer les actions de soins et de prévention en proximité

FA5 - Favoriser la mobilité sur tout le territoire

Axe 2 – Développer l'accompagnement des personnes vulnérables

Présentation de l'axe

FA6 - Sensibiliser les acteurs aux violences intrafamiliales et renforcer l'accompagnement des victimes

FA7 - Soutenir et accompagner les personnes en perte d'autonomie et les aidants

Axe 3 – Développer la prévention et la prise en charge en santé mentale

Présentation de l'axe

FA8 - Communiquer sur la santé mentale

FA9 - Former les acteurs

FA10 - Renforcer l'offre sur le territoire

Axe 4 – Encourager des comportements et promouvoir des environnements favorables à la santé

Présentation de l'axe

FA11 - Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous

FA12 - Favoriser la pratique du sport-santé

FA13 - Développer la prise en compte de la santé dans les politiques d'aménagement, d'habitat et de mobilité

FA14 - **Prévenir l'exposition des populations à des espèces végétales ou animales et à des polluants**

FA15 - Mettre en œuvre les recommandations de la politique des 1000 premiers jours

Axe 5 – Informer et associer l'ensemble des acteurs autour de la santé

Présentation de l'axe

FA16 - Informer sur les structures et dispositifs ressources et créer du lien entre les acteurs

FA17 - Sensibiliser les élus et les habitants sur la santé-environnementale

FA18 – Définir les modalités de participation des habitants

Axe 1

Favoriser l'accès aux soins et à la prévention

L'axe 1 du Contrat Local de Santé Haut Val de Sèvre – Mellois en Poitou a pour objectif de travailler sur l'accès aux soins et à la prévention. L'objectif des acteurs sera de développer l'accompagnement des professionnels et la valorisation du territoire et des métiers pour maintenir et renforcer l'offre de soins, véritable enjeu pour le territoire. Le déploiement des solutions de mobilité et de leur visibilité sera également un travail important à renforcer. Lors de l'élaboration du CLS, les partenaires ont mis en exergue plusieurs limites et manques du territoire à ce sujet :

- ✓ Faible densité médicale et absence de spécialistes (ophtalmologistes, psychiatres, gériatres) et paramédical en ville et à l'hôpital
- ✓ Manque de liens et de coordination entre professionnels
- ✓ Attractivité territoriale insuffisante
- ✓ Difficultés d'accès aux soins et à la prévention, notamment pour les publics vulnérables dont les publics précaires confrontés à de nombreux freins (mobilité, numérisation, coûts...)
- ✓ Services d'urgence éloignés et manque d'organisation des soins non programmés
- ✓ Difficultés de se déplacer sur le territoire et manque de « aller-vers » pour un maillage du territoire
- ✓ Méconnaissance des acteurs et dispositifs de santé
- ✓ Prévention : parent-pauvre de la médecine

Partenaires de l'axe 1

Les partenaires de cet axe sont : l'ARS, la CPAM, le Conseil départemental, la Région Nouvelle-Aquitaine, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Sud Deux-Sèvres (CPTS 79), les Communautés de communes Haut Val de Sèvre et Mellois en Poitou, communes, CCAS et CIAS HVS, le Conseil départemental de l'ordre des médecins et autres Conseils des ordres, URPS, MSA POITOU, le Groupe hospitalier du Haut Val de Sèvre et du Mellois (GHHVSM), le CH de Niort, Appui & Vous, Dispositif d'Appui et de coordination – Plateforme Territoriale d'Appui (DAC-PTA), les maisons de santé (MSP), les élus, l'éducation nationale, les établissements scolaires, Maison Familiale Rurale (MFR), centres de formation, Facultés de médecine, écoles paramédicales, le Centre régional de coordination des dépistages des cancers (CRCDC 79), l'IREPS, le Planning Familial, Addictions France, le Réseau addiction 79, les associations d'usagers, le CIF-SP, le Secours Catholique.

Objectifs intermédiaires et fiches-actions de l'axe 1

Objectif 1 : Maintenir et attirer de nouveaux professionnels sur le territoire	FA 1 : Accompagner les professionnels de santé, étudiants et élus dans leur projet
	FA 2 : Valoriser le territoire et les métiers du soin
Objectif 2 : Favoriser l'accès aux soins non programmés et aux soins d'urgence	FA 3 : Déployer les dispositifs d'Accès aux Soins et Médecin Correspondant SAMU
Objectif 3 : Renforcer l'accès aux soins et à la prévention sur l'ensemble du territoire	FA 4 : Développer les actions de soins et de prévention en proximité
	FA 5 : Favoriser la mobilité sur tout le territoire

FICHE-ACTION n° 1 :

Accompagner les professionnels de santé, étudiants et élus dans leur projet

AXE	1 - ACCES AUX SOINS ET A LA PREVENTION
ENJEUX	- Renforcer l'attractivité des territoires - Maintenir une offre de soins et anticiper les départs à la retraite d'ici à 2030
OBJECTIF INTERMEDIAIRE	1 - Maintenir et attirer de nouveaux professionnels sur le territoire

Porteur(s) de l'action	ARS, CPAM, Conseil départemental (Plan Santé), coordinatrice CLS, CPTS Sud Deux-Sèvres, Conseil départemental de l'ordre des médecins
Partenaires associés	Conseils des ordres, URPS, MSA POITOU, GHHVSM, services des communes et intercommunalités, élus, PMI, éducation nationale...
Constats/ Contexte	- Objectifs nationaux 2023 sur le 1^{er} recours avec notamment le doublement des MSP et centres de santé d'ici 2027. - Une densité en médecins généralistes supérieure à la densité constatée sur le département des Deux-Sèvres mais bien inférieure aux densités régionale et nationale ; les territoires de vie-santé de Saint-Maixent et de Celles-sur-Belle sont les moins bien dotés. - Quatre bassins de vie-santé du territoire sont classés en Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) pour la médecine générale : Saint-Maixent, La-Mothe-St-Héray, Celles-sur-Belle et Chef-Boutonne. - Quatre bassins de vie du territoire sont également classés en Territoire d'Intervention Prioritaire (TIP=classe 2 de la classification socio-sanitaire des espaces français établie par l'IRDES. La classe 2 correspond aux territoires aux « marges rurales peu attractives et aux populations fragiles ») : Brioux sur Boutonne, Chef-Boutonne, La Mothe-St-Héray et Saint-Maixent-L'Ecole. - De faibles densités de médecins généralistes sur la frange ouest du Mellois et du Haut Val de Sèvre. - Les seuls médecins spécialistes du territoire : des cardiologues présents à Melle (cardiologues exerçant également à la Polyclinique Inkermann) ; en radiologie, des sites secondaires sont présents sur Melle et St Maixent en lien avec le projet de radiologie d'un cabinet de Niort ; - Une densité de chirurgiens-dentistes deux fois moins importante que sur l'ensemble de la Région et une densité de masseurs-kinés sur le territoire trois fois moins importante que sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine ; - Une densité d'infirmiers libéraux très inférieure à celle observée en Nouvelle-Aquitaine. - Constats des acteurs : des difficultés d'accès aux soins quel que soit le public. Cela est notamment dû à un manque de professionnels dans différents secteurs qui n'affectent pas que le soin mais également la prise en charge au niveau médico-social, avec une vigilance pour les publics vulnérables qui peuvent avoir d'autres freins pour accéder aux soins (problème de mobilité, numérisation, coûts, etc.). - Une dynamique de Maisons de santé qui se développe et qui maille le territoire : MSP de Couture d'Argenson, Chef-Boutonne, Pamproux-La Mothe St-Héray et Celles-sur-Belle (ces 2 dernières étant constituées en SISA), projets à venir à Lezay et Chizé ; et 5 autres avec un projet bâtiminaire à venir ou en cours de construction : Cherveux, Saint-Maixent-L'Ecole, Aigondigné, Brioux-sur-Boutonne et Sauzé-Vaussais (ces MSP sont toutes constituées en SISA sauf Brioux). Un projet de centre de santé à Melle porté par la Mairie.
Objectifs	- Poursuivre le développement de l'exercice coordonné - Accompagner les professionnels dans leur projet d'installation et apporter des réponses personnalisées - Développer l'accueil des étudiants
Public cible	Professionnels de santé et étudiants sur le territoire ou souhaitant s'y installer, élus.

Description (descriptif, rôle des partenaires)	- Accompagner à la structuration des projets de santé (MSP, centre de santé, etc.) : faciliter le travail des professionnels de santé et la rédaction de leur projet, les différentes étapes juridique en SISA pour les MSP. Quand des besoins immobiliers émergent : accompagner sur l'évaluation de ces besoins, en lien avec les élus si ceux-ci ont la volonté de porter un projet immobilier. <i>Pilote : coordinatrice CLS, en lien avec ARS, CPAM, CPTS, MSA POITOU, élus.</i> - Proposer un exercice partagé libéral/ hôpital : développer le lien ville/ hôpital <i>Co-pilotes : ARS, GHVSM</i> - Apporter une réponse aux besoins des professionnels souhaitant s'installer sur le territoire, en lien avec les différents services des collectivités et les partenaires dans le cadre de la cellule d'accompagnement du Plan Santé : aides à l'installation, offre de logements, de services (écoles, gardes d'enfants, d'emploi...) et de loisirs. <i>Co-pilotes : partenaires du Plan Santé (Département, ARS, CPAM, EPCI, CPTS, Conseils de l'ordre, CPTS, MSA POITOU, ...)</i> - Encourager les professionnels de santé à disposer de locaux adaptés et correctement équipés et les inciter, notamment les médecins, à devenir maître de stage universitaire afin de multiplier les lieux d'accueil des étudiants. Proposer des sessions de formation sur le territoire (Conseil départemental). <i>Co-pilotes : partenaires du Plan Santé (ARS, CPAM, Département, EPCI, CPTS, Conseils de l'ordre, CPTS, MSA POITOU, ...)</i> - Recenser les besoins et développer les logements pour accueillir les étudiants. Réfléchir à proposer une offre globale d'accueil pour les étudiants du territoire au-delà du logement : loisirs, services, etc. ? <i>Co-pilotes : collectivités et EPCI (dont services dvt éco et coordinatrice CLS), en partenariat avec le Département, la CPTS</i>
Instances de pilotage/ travail	Réunions départementales 1 ^{er} recours animées par l'ARS avec la participation de : CPAM, MSA POITOU, CD79 (plan santé), coordinatrices CPTS et CLS. COPIL dans le cadre du Plan Santé
Calendrier	En continu
Ressources/ moyens	Moyens humains de chaque structure mis à disposition Financement du poste de coordination par l'ARS (15 000 €) et le Conseil départemental (8 000 €)
Indicateurs de suivi et de résultat	- Evolution du nombre de MSP labellisées et de SISA créées - Evolution du nombre de professionnels de santé exerçant en MSP - Evolution du nombre de MSU sur le territoire - Nombre d'accompagnements de professionnels par les différents partenaires (Conseil départemental, ARS, CPAM, MSA, CPTS, coordinatrice CLS) - Evolution de la démographie médicale et des professions de santé - Taux de personnes n'ayant pas de médecin traitant déclaré

FICHE-ACTION n° 2 :

Valoriser le territoire et les métiers du soin

AXE	1 - ACCES AUX SOINS ET A LA PREVENTION
ENJEUX	- Renforcer l'attractivité des territoires - Maintenir une offre de soins et anticiper les départs à la retraite d'ici à 2030
OBJECTIF INTERMEDIAIRE	1 - Maintenir et attirer de nouveaux professionnels sur le territoire

Porteur(s) de l'action	Partenaires du Plan Santé
Partenaires associés	Services des EPCI, Collèges, Lycées, MFR, centres de formation, Facultés de médecine, écoles paramédicales, CPTS SDS...
Constats/ Contexte	- Une densité en médecins généralistes supérieure à la densité constatée sur le département des Deux-Sèvres mais bien inférieure aux densités régionale et nationale ; les territoires de vie-santé de Saint-Maixent et de Celles-sur-Belle sont les moins bien dotés. - Quatre bassins de vie-santé du territoire sont classés en Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) pour la médecine générale : Saint-Maixent, La-Mothe-St-Héray, Celles-sur-Belle et Chef-Boutonne. - Quatre bassins de vie du territoire sont également classés en Territoire d'Intervention Prioritaire (TIP = classe 2 de la classification socio-sanitaire des espaces français établie par l'Irdes. La classe 2 correspond aux territoires aux "marges rurales peu attractives et aux populations fragiles") : Brioux sur Boutonne, Chef-Boutonne, La Mothe St Héray et St Maixent. - De faibles densités de médecins généralistes sur la frange ouest du Mellois et du Haut Val de Sèvre. - Les seuls médecins spécialistes du territoire : des cardiologues présents à Melle (cardiologues exerçant également à la Polyclinique Inkermann) ; en radiologie, des sites secondaires sont présents sur Melle et St Maixent en lien avec le projet de radiologie d'un cabinet de Niort ; - Une densité de chirurgiens-dentistes deux fois moins importante que sur l'ensemble de la Région et une densité de masseurs-kinés sur le territoire trois fois moins importante que sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine ; - Une densité d'infirmiers libéraux très inférieure à celle observée en Nouvelle-Aquitaine. - Une dynamique de Maisons de santé qui se développe et qui maille le territoire : MSP de Couture d'Argenson, Chef-Boutonne, Pamproux-La Mothe St-Héray et Celles-sur-Belle (ces 2 dernières étant constituées en SISA), projets à venir à Lezay et Chizé ; et 5 autres avec un projet bâtiminaire à venir ou en cours de construction : Cherveux, Saint-Maixent-L'Ecole, Aigondigné, Brioux-sur-Boutonne et Sauzé-Vaussais (ces MSP sont toutes constituées en SISA sauf Brioux). Un projet de centre de santé à Melle porté par la Mairie.
Objectifs	- Démocratiser les études de la santé - Attirer les jeunes du territoire vers les métiers du soin - Renforcer le lien avec les facultés de médecine et écoles paramédicales
Public cible	Professionnels de santé, étudiants, lycéens et collégiens.
Description (contenu et rôle des partenaires)	- Faire connaître et promouvoir les métiers du soin et de la prévention auprès des collèges, MFR et lycées (particularité milieu rural) en complémentarité des actions déjà engagées sur la valorisation de ces métiers. <i>Co-pilotes : EPCI (CIAS, Plate-forme territoriale solidaire - PTS, coordonnateur CLS), en partenariat avec les établissements scolaires, instituts de formation (IFSI, IFAS, Adapei qui porte le CFA Poitou-Charentes), le GHHVSM.</i> - Développer le marketing territorial auprès notamment des facultés de médecine, écoles paramédicales et professionnels : communication positive sur les territoires (économie, qualité de vie, loisirs...) à travers différents outils, lieux et événements de rencontre d'étudiants et professionnels. Ex : Journée de rentrée le 28 septembre 2023 à la Faculté de médecine, présence du département. <i>Co-pilotes : Département (Plan Santé), coordinatrice CLS et CPTS en lien avec les services développement économique et communication des EPCI, les Offices de tourisme</i>
Instances de pilotage/ travail	COPIL ou autre instance dans le cadre du Plan Santé ?

Calendrier	En continu Travail à engager avec les établissements scolaires du territoire	Envoyé en préfecture le 22/12/2023 Reçu en préfecture le 22/12/2023 Publié le 26/12/2023  e à partir du 2^o semestre 2024 ID : 079-200069755-20231214-C14_12_2023_02-DE
Ressources/ moyens	Moyens humains mis à disposition Budget du Département pour participer à des événements en santé ?	
Indicateurs de suivi et de résultat	▪ Nombre d'événements auxquels le département et/ ou les partenaires ont participé pour valoriser les territoires auprès des étudiants et professionnels de santé ▪ Nombre d'actions réalisées auprès des établissements scolaires du territoire et de jeunes touchés	

FICHE-ACTION n° 3 :

Déployer les dispositifs d'Accès aux Soins et Médecin Correspondant SAMU

AXE	1 - ACCES AUX SOINS ET A LA PREVENTION
ENJEUX	- Renforcer l'attractivité des territoires - Maintenir une offre de soins et anticiper les départs à la retraite d'ici à 2030
OBJECTIF INTERMEDIAIRE	2 - Favoriser l'accès aux soins non programmés et aux soins d'urgence

Porteur(s) de l'action	ARS, Conseil de l'Ordre des médecins, CPTS
Partenaires associés	CH Niort, Appui & Vous DAC-PTA, MSP, professionnels de santé, coordinatrice CLS...
Constats/ Contexte	- La moitié des communes du Mellois se situe à plus de 30 minutes du service des urgences le plus proche, représentant plus de 22 000 habitants. Le dispositif de « Médecins correspondant du SAMU », mis en place sur le territoire en 2016 va être relancé en lien avec le Système d'accès aux soins - Engorgement des urgences avec de la bobologie du fait qu'un nombre de plus en plus important de patients se retrouve sans médecin traitant
Objectifs	- Mettre en place une coordination médicale à l'échelle de la CPTS - Promouvoir le dispositif Médecins correspondants SAMU
Public cible	Habitants du territoire, notamment ceux sans médecin traitant et éloignés des soins d'urgence
Description (contenu et rôle des partenaires)	- Médecin correspondant SAMU : nouvelles formations proposées, remise à jour du matériel - Dans le cadre de la mise en place du Service d'Accès aux Soins (SAS), réflexion de la CPTS et du GHHVSM sur un possible dispositif de prise en charge des soins non programmés en journée
Instances de pilotage/ travail	Réunion inter-CPTS
Ressources/ moyens	Financement ARS MCS
Indicateurs de suivi et de résultat	- Système d'accès aux soins non programmés en place - Nombre de MCS sur le territoire et nombre d'interventions réalisées - Nombre d'appels et de réponses aux soins non programmés - Identification des solutions innovantes

FICHE-ACTION n° 4 :

Développer les actions de soins et de prévention en proximité

AXE	1 - ACCES AUX SOINS ET A LA PREVENTION
ENJEUX	▪ Lutter contre le non-recours aux droits et aux soins ▪ Permettre l'accès à des soins spécifiques aux personnes qui en sont éloignées ▪ Permettre aux personnes du territoire d'avoir accès aux actions de promotion et de prévention de la santé, notamment pour les personnes qui en sont éloignées. ▪ Permettre aux habitants d'être acteur de sa santé en déployant l'éducation à la santé
OBJECTIF INTERMEDIAIRE	3 - Renforcer l'accès aux droits, aux soins et à la prévention sur l'ensemble du territoire

Porteur(s) de l'action	CPTS, Appui & Vous DAC-PTA, Coordinatrice CLS, CRCDC, Animatrice de santé publique GHVSM
Partenaires associés	ARS, MSP, PS dont le cabinet de radiologie de Melle et St-Maixent, GHVSM, CH de Niort, CPAM (service prévention), IREPS, Planning Familial, Addictions France, Réseau addiction 79, MSA POITOU, associations d'usagers, autres services des EPCI, CIAS HVS et communes...
Constats/ Contexte	▪ Education pour la santé (définition OMS) est : « La composante des soins de santé qui vise à encourager l'adoption de comportements favorables à la santé. [...] Par l'éducation pour la santé, on aide les gens à élucider leur propre comportement et à voir comment ce comportement influence leur état de santé. On les encourage à faire leurs propres choix pour une vie plus saine. On ne les force pas à changer. » ▪ Des difficultés de mobilité sur le territoire avec une part de population de 17 ans et plus sans médecin traitant de 10,3% (9,4% à l'échelle départementale). ▪ Des taux de recours au dépistage cancer inférieurs au niveau départemental (faible) pour les cancers du sein et du col de l'utérus. Tendance départementale à la baisse du taux depuis 2017. ▪ Un taux départemental de couverture vaccinal du HPV (Papillomavirus) de 45,2% pour le schéma complet à 16 ans (vs. 38,3% en 2020), supérieur à la moyenne nationale (37,4%). ▪ Le recours au dispositif M'T Dents sur le territoire selon l'âge de l'enfant et l'EPCI : le taux est supérieur au taux départemental sur les 2 EPCI à 6 ans, il est inférieur sur le HVS à 9,12 et 15 ans, tandis qu'à partir de 18 ans c'est sur le Mellois que le taux est inférieur. ▪ Constats chez les jeunes de comportements défavorables à la santé (Forum des acteurs) : sexualité précoce, troubles du sommeil, troubles alimentaires, manque d'activité physique, consommation cannabis, addictions écrans, drogues et alcool. ▪ Groupe prévention-santé des jeunes 12-25 dans le cadre du PEDT Mellois : travail sur la santé mentale (voir axe santé mentale) et d'autres sujets évoqués qui rejoignent les constats posés notamment sur les addictions. ▪ Etude prévention des addictions réalisée par l'IREPS en décembre 2021 ▪ Prévention bucco-dentaire pré et postnatal (MSA POITOU) et dispositif M'T dents (CPAM et MSA) ▪ Actions collectives de prévention santé du groupe MSA (addiction, chute, isolement, santé au travail, MFR, chantier d'insertion...) ▪ Dispositifs MisAS (CPAM) et DECLIC+ (MSA Poitou) pour accompagner les parcours d'accès aux soins et aux droits des populations en renoncement ▪ Actions de l'Agora-MDA via des actions de prévention collectives auprès des collégiens. Dispositif des Promeneurs du Net afin de rentrer en contact avec les jeunes sur les réseaux sociaux.
Objectifs	▪ Organiser le recours aux dispositifs d'accès aux soins spécifiques, aux actions de promotion, de prévention de la santé dans une logique de « aller-vers » ▪ Proposer des actions sur des thématiques ciblées, à travailler dans la durée et éviter le « one shot »
Public cible	Habitants du territoire, notamment les publics vulnérables éloignés de l'offre de soins et de prévention

Description (contenu et rôle des partenaires)	- Promouvoir le dépistage organisé des 3 cancers (sein, colorectal, col de l'utérus) à travers des actions de proximité lors des mois thématiques spécifiques (Octobre Rose, Mars Bleu, Juin Vert) et sur l'année (ex : projet dépistage cancer sein à Mellois) <i>Co-pilotes : CRCDC et CPTS, en partenariat avec la coordinatrice CLS, MSA POITOU, professionnels de santé, services des Communautés de communes (CIAS HVS, médiathèques, service sports, com, prévention - actions auprès des agents - ...), GHHVSM et animatrice en santé publique</i> - Actions menées par Appui & Vous et les partenaires à destination des plus de 60 ans (voir fiche-action personnes en perte d'autonomie) - Actions via des acteurs externes tels que l'Institut Bergonié et le BergoBus, vers tout public - Actions de prévention à destination des gens du voyage (thématique addictions et hygiène) en partenariat avec les services sociaux et les acteurs de la prévention - Actions de prévention à destination des jeunes (autres que santé mentale) : addictions (écrans, produits), éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, etc. - Mise en place du programme Com'In au collège de Sauzé-Vaussais et sur la commune de Lezay. Cela se traduit par différentes actions visant à développer les compétences psychosociales auprès des collégiens en mobilisant les différents acteurs locaux (collège, parents d'élèves, point jeunes, médiathèque...) qui vont être formés aux CPS. <i>Pilotes : établissements scolaires ou point jeunes EPCI en partenariat avec l'IREPS, coordinatrice PEDT 12-25 ans, responsables de secteur PEEJ, coordinatrice CLS + réseau départemental EVARS (Education Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle).</i> - Mise en place de la campagne de vaccination anti HPV dans les collèges à partir d'octobre 2023 <i>Pilote : Cegidd-CVP en partenariat avec l'ARS, les établissements scolaires</i> - Actions de prévention et d'aller-vers, individuelles et collectives, à destination des publics précaires et/ou éloignés du soin dans le cadre du déploiement des dispositifs DECLIC + de la MSA et de la Mission Accompagnement Santé de la CPAM. Actions interrégimes d'aller-vers le public en renoncement aux soins en lien avec les partenaires du territoire (SIAE, missions locales, associations d'entraide...) <i>Co-Pilotes : MSA Poitou et CPAM</i> - Relayer globalement les campagnes de santé publique en lien avec les services communication des 2 EPCI. Définir les thèmes retenus. - Renforcer les permanences de soins spécifiques et les consultations avancées de spécialistes sur le St-Maixentais et sur le Mellois pour mailer le territoire : voir les besoins, possibilités d'accueil et les lieux les plus adaptés, en lien avec les communes notamment pour la mise à disposition de locaux. Voir la possibilité d'utiliser le bus de la Croix Rouge ou l'acquisition d'un véhicule pour se déplacer dans des communes qui n'ont pas de locaux adaptés. <i>Co-pilotes : coordinatrice CLS et animatrice en santé publique du GHHVSM en partenariat avec le CH de Niort, les structures de prévention, La Croix-Rouge</i>
Instances de pilotage/ travail	COPIL du CRCDC avec tous les partenaires à l'échelle départementale Groupe de travail sur les permanences à l'échelle CLS Groupe de travail ASEPT "Accès aux soins"
Calendrier	Les 3 dépistages visés font l'objet de campagnes de santé publique respectivement sur les mois de mars, juin et octobre. Des actions partenariales pourraient se dérouler sur ces mois et pendant l'année.
Ressources/ moyens	Appui sur les actions financées par l'ARS NA (dont actions probantes et prometteuses) AAP Préva'Na de la Région Temps passé par les partenaires
Indicateurs de suivi et de résultat	- Nombre et type de personnes touchées lors des actions collectives - Nombre de personnes ayant réalisé les dépistages : nombre de femmes ayant réalisé une mammographie - Nombre de permanences et de consultations avancées et nombre de personnes concernées - Nombre et évolution des accompagnements DECLIC+ et MisAS

FICHE-ACTION n° 5 :

Favoriser la mobilité sur tout le territoire

AXE	1 - ACCES AUX SOINS ET A LA PREVENTION
ENJEUX	▪ Lutter contre le non-recours aux droits et aux soins ▪ Permettre l'accès à des soins spécifiques aux personnes qui en sont éloignées ▪ Permettre aux personnes du territoire d'avoir accès aux actions de promotion et de prévention de la santé, notamment pour les personnes qui en sont éloignées.
OBJECTIF INTERMEDIAIRE	3 - Renforcer l'accès aux droits, aux soins et à la prévention sur l'ensemble du territoire

Porteur(s) de l'action	EPCI (régie mobilité HVS), CCAS et communes, CIF-SP (qui porte la plateforme mobilité)
Partenaires associés	Région Nouvelle-Aquitaine, Conseil départemental (et tous ses partenaires financiers et techniques de la CFPPA), Secours Catholique, CIAS HVS et Mellois, CRCDC, MSA POITOU, bénévoles...
Constats/ Contexte	▪ Difficultés de mobilité constatées par tous les acteurs avec la prédominance de la voiture comme mode de déplacement prédominant. Difficultés financières pour obtenir le permis et acquérir un véhicule pour certains habitants. D'où les difficultés d'accès aux services et équipements et l'aggravation des situations d'isolement. ▪ Prise de compétence mobilité par le HVS (régie mobilité), pas par le Mellois mais réflexion dans le cadre du Contrat d'objectifs et de moyens avec la Région. Inscription des enjeux de mobilité dans les 2 projets de territoire. ▪ Plusieurs lignes de bus régionaux sur le territoire, présence de 4 gares sur le HVS : La Crèche, St-Maixent, Pamproux et Ste-Eanne. Pas de transport à la demande. ▪ Dispositifs mis en place par les collectivités et EPCI : navettes communales gratuites (St-Maixent, Melle...), navettes de la Com com pour les jeunes pour accéder aux équipements enfance et jeunesse, aides financières d'accompagnement au permis (CIAS HVS, commune de St-Maixent...). ▪ Développement des modes actifs : système de location de vélos électriques sur le Haut Val de Sèvre, travail dans les 2 EPCI autour des parcours favorisant ces déplacements dans un double objectif d'amélioration du cadre de vie des habitants et d'attractivité touristique (circuits Balades et découvertes, pistes cyclables et véloroutes...). ▪ Garage solidaire les AMIS du cambouis à St-Maixent-L'Ecole, en projet sur le Mellois avec CIF-SP, scooters et vélos loués par Toits Etc. ▪ Prise en charge des frais de déplacement pour des soins médicaux par la CPAM ▪ Aide financière pour lever les freins à l'accès aux soins pour les bénéficiaires DECLIC+ MSA ▪ Développement du transport solidaire avec le secours catholique (Roulons solidaire) et le CIF-SP et le CIAS sur le HVS, qui déploient également l'accompagnement à la mobilité (1^{er} motif de déplacement : la santé). Principal frein au déploiement de ce transport : trouver des chauffeurs bénévoles. ▪ A l'occasion des actions collectives de prévention, une aide à la mobilité est apportée et certains établissements mettent à disposition ou utilisent leur véhicule pour aller chercher des personnes et les amener jusqu'aux lieux des actions.
Objectifs	▪ Proposer et communiquer sur les solutions de mobilité ▪ Faciliter l'accès au plus grand nombre aux différentes solutions ▪ Renforcer l'existant et repérer les zones non couvertes pour déployer les dispositifs notamment le transport solidaire en lien avec les opérateurs
Public cible	Habitants du territoire ayant des difficultés pour se déplacer

Description (contenu et rôle des partenaires)	▪ Déploiement du transport solidaire sur les 2 territoires ○ Déploiement des ateliers mobilité, mobilité inclusive sur le HVS et sur le Mellois (depuis mai 2023) <i>Co-pilotes : régie mobilité, CIF-SP en partenariat avec France Services Mellois et les collectivités pour la mise à disposition de locaux, points accueil autonomie du CD (communication auprès des personnes âgées et en situation de handicap), CIAS HVS</i> ○ Déploiement du transport solidaire sur les 2 EPCI : priorité aux communes adhérentes pour la prise en charge de leurs bénéficiaires. <i>Co-pilotes : régie mobilité, CIF-SP, Secours Catholique (Roulons solidaire), les collectivités et EPCI, CRCDC, en partenariat avec le CIF-SP (2^{ème} semestre 2023) pour déployer le transport solidaire lors des actions collectives de prévention et dépistage.</i> ▪ Elaboration du schéma directeur cyclable sur le HVS <i>Pilote : régie mobilité</i>
Instance(s) de travail/ pilotage	Comité de pilotage mobilité inclusive sur le Mellois Régie mobilité HVS
Calendrier	En continu
Ressources/ moyens	CFPPA pour financement ateliers mobilité AAP MSA pour favoriser le lien social et la mobilité en territoires ruraux
Indicateurs de suivi et de résultat	▪ Transport solidaire : nombre de chauffeurs bénévoles sur le territoire, nombre de personnes transportées ▪ Nombre d'ateliers mobilité réalisés sur le territoire ▪ Nombre de personnes ayant bénéficié d'un transport via l'accompagnement d'une structure pour se rendre à une action

Axe 2 :

Développer l'accompagnement des publics vulnérables

L'axe 2 du Contrat Local de Santé Haut Val de Sèvre – Mellois en Poitou a pour objectif de travailler sur l'accompagnement de publics vulnérables identifiés : les victimes de violences intrafamiliales, les personnes en perte d'autonomie et les aidants. Lors de l'élaboration du CLS, les partenaires ont mis en exergue plusieurs limites et manques du territoire à ce sujet :

- ✓ Des situations d'isolement et des difficultés de repérage
- ✓ Difficultés de mise en place du plan d'aide faute de ressources sur le territoire et/ ou faute de moyens financiers (avec reste à charge)
- ✓ Contexte sanitaire psycho-traumatique engendrant des violences
- ✓ Violences intrafamiliales en hausse avec un passage à l'acte et des impacts sur les jeunes
- ✓ Difficultés d'accessibilité aux outils numériques et de mobilité
- ✓ Manque de préparation et d'accompagnement de la perte d'autonomie
- ✓ Manque d'accompagnement à la vie sociale des personnes en situation de handicap

Partenaires de l'axe 2

Les partenaires de cet axe sont : les collectivités, les EPCI, le CIAS, les membres du Réseau Stop Violences 79 (CH Niort, CIDFF, Conseil départemental à travers les antennes médico-sociales, CIAS, intervenante sociale gendarmerie, Agora-MDA, etc.), la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité à la Préfecture, les établissements scolaires, les associations et professionnels intervenants auprès des publics victimes de violences intrafamiliales, Appui & Vous, la Plate-forme d'accompagnement et de répit pour les aidants du Sud 79, l'ARS, la Mutualité Française Nouvelle Aquitaine, le SPASAD du Sud Deux Sèvres, le groupe MSA POITOU, le CIF-SP, le CRCDC, les associations d'usagers, l'UDAF 79.

Objectifs intermédiaires et fiches-actions de l'axe 2

Objectif 1 : Prévenir les violences intrafamiliales et faciliter la prise en charge des victimes	FA 6 : Sensibiliser les acteurs aux violences intrafamiliales et renforcer l'accompagnement des victimes
Objectif 2 : Favoriser l'accompagnement et la prise en compte des personnes en perte d'autonomie et des aidants	FA 7 : Soutenir et accompagner les personnes en perte d'autonomie et les aidants

FICHE-ACTION n° 6 : Sensibiliser les acteurs aux violences intrafamiliales et renforcer l'accompagnement des victimes

AXE	2 – DEVELOPPER L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES VULNERABLES
ENJEUX	▪ Lutter contre les violences intrafamiliales
OBJECTIF INTERMEDIAIRE	1 - Prévenir les violences intrafamiliales et faciliter la prise en charge des victimes

Porteur(s) de l'action	Collectivités, EPCI (coordinatrice CLS, France Services, point d'accueil jeunes, CIAS)
Partenaires associés	Membres du Réseau Stop Violences 79 (CH Niort, CIDFF, Conseil départemental - antennes médico-sociales, CIAS, intervenante sociale gendarmerie, Agora-MDA, etc.), établissements scolaires, associations, professionnels intervenants auprès des publics cibles...
Constats/ contexte	▪ Dans le département des Deux-Sèvres, il a été recensé pour 2022 : 1052 victimes de violences conjugales constatées par les forces de sécurité dont 2 victimes d'homicides. Le pourcentage de victimes féminines est toujours très important. L'évolution des chiffres entre 2021 et 2022 en Nouvelle-Aquitaine est globalement en hausse. Les Deux-Sèvres sont la 2^{ème} plus forte augmentation des chiffres de victimes de violences conjugales de la Région après la Charente (Source : <i>Observatoire des violences sexistes et sexuelles de Nouvelle-Aquitaine, publication 8 mars 2023</i>). Sur le territoire, on constate une hausse des violences entre 2021 et 2022 au niveau des 3 brigades du territoire (Melle/Brioux/ Celles ; Sauzé/ Lezay/ Chef ; St-Maixent). ▪ Constats partagés des acteurs sur l'augmentation des violences intrafamiliales et les conséquences sur l'ensemble des membres de la famille notamment les enfants. ▪ Le Réseau Stop Violences 79 à l'échelle du territoire CLS est constitué d'un grand nombre d'acteurs (CH de Niort, Département -AMS, Agora-MDA, gendarmerie, CIAS et CCAS, CIDFF, France Victimes, PPJ, éducation nationale, Mission Locale, Epicerie sociale, professionnels de santé...). Il est coanimé par la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité à la Préfecture 79. Ce réseau contribue à la lutte contre les violences en faisant des actions de sensibilisation auprès des jeunes (intervention chaque année au Lycée HVS). Plusieurs outils de communication sont à disposition (violentomètre, vidéos...). ▪ Projet régional de santé : dans le cadre de sa révision, prochain et nouvel axe du schéma régional de santé « Programme de prévention des violences sexuelles et l'accès aux soins des victimes de ces violences » (Art. L 1434-2 du CSP) Des dispositifs existent : ▪ Service Intégré d'Accueil et d'Orientation d'Urgence (SIAO) géré par le CH de Niort qui a dans ses missions pour tout le département la mise à l'abri des victimes de violences. ▪ Une Unité Accueil Victime de Violences (UAVV) sur l'hôpital de Niort depuis juin 2021 avec la présence d'un médecin légiste 2 jours par semaine. Il y a également une Unité d'accueil médico-judiciaire pour mineurs victimes de maltraitance. ▪ Des permanences juridiques ont été mises en place sur le territoire : France Victimes 79 à St-Maixent (Mes Services), le CIDFF à Melle au sein de la résidence-autonomie La Garenne. ▪ Création d'une Maison de la protection des familles en 2022, point d'entrée unique départemental en matière de Violences intrafamiliales. Cette unité est dédiée à l'accompagnement des procédures liées à des violences (physiques, sexuelles ...). Les 5 personnels dédiés sont localisés à La Crèche. ▪ Des groupes de parole et écoute psychologique ▪ Des logements d'urgence pour victimes de violences, sur le HVS : un logement HU PVV + 1 logement ALT PVV, pouvant accueillir mais non fléché : 1 HU + 5 ALT, + 1 à la Crèche non conventionné (logement communal). ▪ Convention de partenariat, relative au transport des personnes victimes de violences conjugales en Deux-Sèvres, a été signée entre les services de l'État, le centre hospitalier et les artisans taxis. L'objectif est de permettre la prise en charge des transports, lorsqu'il n'y a pas d'autres solutions, des femmes victimes de violences conjugales ou familiales, avec ou sans enfant (vers un lieu d'hébergement d'urgence, d'accueil et d'écoute et d'accompagnement, pour une expertise médicale, un commissariat ou une brigade de gendarmerie, pour répondre à une



	convocation judiciaire et à toute autre demande en lien avec une situation de violence (au cas par cas). Besoins exprimés par les membres du réseau Stop Violences 79 : sensibilisation à destination des élus en juin 2023 : implication des élus pour développer la prévention et sensibiliser les habitants sur les violences à travers des actions communes, et de mettre plus de logements à disposition (victimes et auteurs).
Objectifs	- Communiquer et sensibiliser sur les violences - Développer le repérage des violences pour mieux aider, accompagner et orienter
Public cible	Grand public, professionnels, victimes de violences intrafamiliales
Description (contenu et rôle des partenaires)	- Sensibiliser et informer les élus sur les dispositifs/ procédures à suivre en cas de violences et les besoins des victimes : organiser des soirées d'information à l'instar de ce qui a déjà été proposé en juin 2023 à Melle, interventions en Conférence/ séminaire des Maires sur les 2 EPCI, etc. <i>Pilote : Réseau Stop violences 79 en partenariat avec les EPCI et collectivités</i> - Former les professionnels (en contact petite enfance et jeunes, professionnels de santé), au repérage et les informer sur le réseau existant <i>Pilotes : CIDFF, Agora-MDA, CH Niort, éducateurs de prévention, CAF, etc. ?</i> <i>Partenaires : réseaux petite enfance et jeunesse des 2 EPCI, CPTS</i> - Sensibiliser le grand public sur les violences : par exemple à l'occasion de la Journée internationale contre les violences faites aux femmes (25 novembre) en communiquant via différents supports et événements (interventions de professionnels, témoignages de victimes, etc.) <i>Co-pilotes : EPCI, collectivités et membres du Réseau Stop Violences 79</i> - Mettre à disposition des logements (mise à l'abri pour les victimes et éloignement pour l'auteur) <i>Pilotes : collectivités (CCAS, mairies, CIAS) et EPCI, associations Toits etc.</i> - Renforcer l'accompagnement des victimes : mise en place d'actions type groupe de parole, ateliers collectifs (estime de soi par exemple), l'accès aux soins.
Instances de pilotage/ travail	Pilotage : Instance plus locale ouverte aux élus ? Le CIAS HVS, voir sur le Mellois ? Ou une structure qui rayonne sur tout le département ? Temps d'échange : appui sur les réunions du Réseau Stop Violences 79
Calendrier	1 ^{er} semestre 2024 : réflexion sur les actions à entreprendre en lien avec le réseau Stop Violences 79
Ressources/ moyens	Opportunités financières possibles de l'ARS NA suite à la révision du PRS 2018-2028 Appui sur les actions menées par la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité (Préfecture)
Indicateurs de suivi et de résultat	- Nombre et typologie d'actions de sensibilisation mises en place - Nombre de signalements de victimes de violence et évolution - Nombre d'élus sensibilisés aux violences et dispositifs - Evolution du nombre de logements à disposition

FICHE-ACTION n° 7 : Soutenir et accompagner les personnes en perte d'autonomie et les aidants

AXE	2 – DEVELOPPER L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES VULNERABLES
ENJEUX	▪ Développer et mailler l'offre de prévention et de répit
OBJECTIF INTERMEDIAIRE	2 - Favoriser l'accompagnement et la prise en compte des personnes en perte d'autonomie et des aidants

Porteur(s) de l'action	Appui & Vous DAC, Plate-forme d'accompagnement et de répit pour les aidants du Sud 79
Partenaires associés	ARS, Collectivités, EPCI, Département (point accueil autonomie, CFPPA), GHHVSM, Mutualité Française Nouvelle Aquitaine, SPASAD du Sud Deux Sèvres, groupe MSA POITOU, CIF-SP, CRCDC, associations d'usagers, UDAF 79...
Constats/ contexte	▪ Projet régional de santé (PRS) révisé : le développement de l'offre de répit et le soutien aux aidants fait partie intégrante des nouvelles thématiques inscrites, avec notamment les objectifs suivants : - Diversifier et mieux faire connaître dans l'ensemble des départements, les solutions de répit pour les aidants avec une attention particulière pour les spécificités rencontrées par les jeunes aidants - Diversifier l'offre de répit (en établissement et en milieu ordinaire), en incitant les établissements sanitaires et médico-sociaux à co-concevoir avec les structures de droit commun (centres de loisirs, centres sociaux, organisations périscolaires...) des offres conjointes, innovantes et inclusives ; - Mieux communiquer sur les dispositifs de soutien existants, en s'appuyant notamment sur les structures d'exercice coordonné, les CPTS, les établissements et services médicaux sociaux et les associations L'accès aux soins des personnes en situation de handicap est une priorité du PRS. <u>Données socio-démographiques :</u> ▪ Des territoires vieillissants : le Mellois de manière plus importante avec les plus de 60 ans qui représentent plus d'1/3 de la population (contre ¼ de la population sur le HVS et aux niveau départemental et national), et une part des retraités à 35% (28% sur le HVS et 27% en France et quasi 30% au niveau départemental). Sur le HVS, la population est un peu plus jeune qu'en moyenne départementale, régionale et nationale avec un taux de moins de 25 ans plus élevé malgré la tendance au vieillissement. ▪ A 80 ans et plus : sur le Mellois 49% des personnes vivent seules contre 45% sur le HVS. ▪ Le bassin de vie de Chef-Boutonne concentre la part la plus élevée de femmes de 75 ans et plus vivants seules à domicile (59% contre 46,7% en Région) et le bassin de vie de Sauzé-Vaussais concentre la part la plus élevée d'hommes vivant seuls à domicile : 30,8% contre à peine 22% en Région. Face au vieillissement de la population, la prévention santé des seniors devient un enjeu majeur du bien vieillir. ▪ En France, 11 millions de personnes de + de 18 ans sont aidants d'un proche en perte d'autonomie, soit 3 français sur 10. Selon l'étude Adocare, 700 000 jeunes aidants mineurs (chiffres probablement sous-évalués) apportent une aide significative à un proche, soit 3 à 4 élèves par classe au lycée. <u>Equipements :</u> ▪ Une offre diversifiée des services d'aide à domicile sur l'ensemble du territoire : de 5 à 9 par commune sur le HVS et de 4 à 9 par commune sur le Mellois. L'offre s'est largement étoffée sur le Mellois, en comparaison avec les données diagnostic de 2016. ▪ Un taux de couverture en SSIAD équivalent à celui de la Nouvelle-Aquitaine (données 2016) ▪ Un taux de couverture en établissement d'hébergement supérieur au département et à la région. Des places en hébergement temporaire sont proposées dans les EHPADs, et 8 d'entre eux proposent un accueil de jour pour les personnes de + de 60 ans présentant une maladie neuro-évolutive ou des troubles cognitifs. Places en hébergement temporaire d'urgence : 3 places (EHPAD La chanterie à St Maixent ; EHPAD Les chanterelles à Celles sur Belle ; EHPAD Fondation Dussouil à Lezay) ▪ Mise en place d'une plate-forme d'accompagnement et de répit pour les aidants (PFR) portée par le GHHVSM, en partenariat avec Appui & Vous DAC (numéro unique), en fonctionnement depuis janvier 2020. Mission d'information et de soutien aux aidants : accompagnement individuel (soutien psychologique, sophrologie, mise en place de répit à domicile, accompagnement particulier vers les institutions proposant services de répit ou les associations, accompagnement

	socio-administratif, relai vers les acteurs du territoire... d'échanges entre aidants ("café ben 'aise sur Brioux S/Bou 3 cigognes), journée d'information (conférence, ciné- destination des binômes aidant-aidé, etc. <u>Constats des acteurs lors du Forum :</u> - Situations d'isolement et de précarité avec des difficultés de repérage - Difficultés de mobilité et d'accessibilité aux outils numériques - Des problèmes de recrutement et manque de personnels dans les établissements qui participent au manque d'accompagnement à la perte d'autonomie et à la vie sociale des personnes en situation de handicap, à la mise en place du plan d'aide (avec le manque de moyens financiers). - Augmentation de la charge des soins en EHPAD, la durée de séjour en hospitalisation étant de plus en plus courte. - Difficulté dans la mise en œuvre des solutions de répit des aidants et une offre insuffisante pointée pour les aidants de personne en situation de handicap. L'association gérontologique est devenue « Appui & Vous » Nord et sud Deux-Sèvres pour engager la polyvalence. Validation du dispositif PTA (Plate-forme Territoriale d'Appui) 79 en septembre 2018 et création d'un GCSMS en 2020 (PTA départementale). La mission des CLIC est reprise par le département depuis le 1^{er} janvier 2023 avec le point accueil autonomie du Conseil Départemental (05 49 06 63 63). Conventonnement de l'association avec les 2 EPCI pour soutenir leurs actions visant à développer la prévention pour préserver l'autonomie et lutter contre l'isolement. D'autres acteurs organisent des actions autour du bien vieillir. Il existe des aides individuelles d'action sanitaire et sociale des caisses de retraite, complémentaire et de prévoyance. Dispositif MSA Santé des aidants avec convention CPAM pour bilan de santé au centre d'examen de santé. Actions collectives de prévention tous régimes par le groupe MSA. Des actions de lutte contre l'isolement sont mises en œuvre sur le territoire : réseau de visiteurs bénévoles piloté par le CIF-SP. Le repérage des personnes isolées est facilité via le registre des communes pour personnes vulnérables qui est mis en place dans le cadre des plans canicule.
Objectifs	▪ Créer et renforcer les collaborations et les coopérations entre les acteurs du champ de la prévention santé, du sanitaire, du social et du médico-social ▪ Tenir une veille autour des actions et projets pour une équité et une cohérence sur le maillage territorial. ▪ Favoriser le soutien et l'accès à l'offre de répit en direction des aidants familiaux ▪ Lutter contre l'isolement et favoriser l'éducation à la santé
Public cible	▪ Personnes en perte d'autonomie, personnes en situation de handicap, aidants
Description (contenu et rôle des partenaires)	▪ Déployer la prévention à travers : ○ « Village de la prévention » à destination des plus de 50 ans : déployé en 2023 sur les communes d'Exireuil et de Chef-Boutonne (format test), objectif d'organiser un événement par territoire sud (3 avec le Niortais) par an. <i>Co-pilotes : Appui & Vous et la CPTS, en partenariat avec la coordinatrice CLS, CRCDC, associations d'usagers, Addictions France, MSA Poitou, etc.</i> ○ Un Forum de prévention annuel multi-partenarial sur le Sud 79 soit 1 Forum tous les 3 ans dans le même EPCI. <i>Pilote : Appui & Vous en partenariat avec tous les intervenants du bien vieillir.</i> ▪ Appuyer et conseiller techniquement les opérateurs à travers : un accompagnement des porteurs de projets dans leur réponse à appels à projets (accompagnement méthodologique, mise en lien avec d'autres opérateurs pour une meilleure cohérence des actions développées sur les territoires), et un appui technique dans la réflexion, l'organisation et l'animation d'action de prévention de la perte d'autonomie et d'éducation à la santé. ▪ <i>Pilote : Appui & Vous DAC en partenariat avec tous les acteurs œuvrant sur le champ de la prévention santé et du bien vieillir</i> ▪ Soutenir et accompagner les proches aidants des personnes en perte d'autonomie : ○ Mise en place du programme « aidants mais autrement » ayant pour objectifs de permettre aux aidants de faire une photographie de leur situation d'aidance, les aider à évaluer leur niveau d'engagement, leurs limites et identifier les solutions disponibles. Travailler sur les représentations des aidants concernant l'EHPAD, l'entrée possible de leur proche. Mieux comprendre le fonctionnement d'un EHPAD, les métiers et les rencontrer. Accompagner les aidants à se questionner sur cette solution de changement de résidence ; verbaliser les bénéfices, les difficultés, les craintes et les attentes autour de l'entrée possible de leur proche. Inscrire les proches aidants dans une logique de parcours santé en leur donnant des réponses, des outils et des informations pratiques pour eux et pour leur proche. Expérimentation d'un programme d'aide et de soutien aux aidants (Mellois en Poitou en 2023) décliné en 5 temps de rencontre de 2h chacun (Mon regard sur ma situation d'aidant/ Et si la situation d'aidance se compliquait ? Comprendre le fonctionnement d'un établissement, visite de l'établissement et rencontre des professionnels de l'EHPAD, ma place d'aidant dans l'établissement/ Aidant et moi dans tout ça ?). Ces séances se dérouleront dans un EHPAD du Sud Deux-Sèvres.

	Pilote : Appui & Vous en partenariat avec la PFR, GHM et le territoire concerné, CFPPA. - Proposer une action de sensibilisation, ouverte aux professionnels, pour valoriser ce qui existe sur le territoire en matière d'offres de soutien, d'accompagnement et de répit : action annuelle sur le sud 79 dans le cadre de la journée nationale des aidants, soit une fois tous les 3 ans sur le même EPCI. Pilote : la PFR sud 79, en partenariat avec les différents services et associations du territoire - Développer des temps d'échange réguliers entre aidants (notamment sur le territoire du Haut Val de Sèvre), en s'assurant du maillage territorial sur ce type d'offre, pour limiter l'isolement des aidants, favoriser le lien social et apporter des informations sur leurs droits, les services... Pilote : la PFR sud 79 - Compléter l'offre de répit aux aidants pour favoriser le maintien à domicile, en diversifiant les actions proposées (aides à domicile ponctuelle, court séjour aidant-aidé, passerelle vers les structures de répit...) Pilote : la PFR sud 79, en partenariat avec les services d'aides à domicile, et associations du territoire - Poursuite du travail initié sur les jeunes aidants par l'UDAF (sensibiliser les acteurs du secteur jeunesse à la thématique des jeunes aidants, évaluer les besoins spécifiques à ce public et pouvoir en fonction, adapter les accompagnements proposés...). - Réflexion et stratégie à venir sur les solutions de répit des aidants de personnes en situation de handicap Co-pilotes : Département, ARS. - Déploiement de l'animation des comités de prévention (voir la fiche-action coordination) - Inclusion progressive des acteurs du territoire dans la démarche ICOPE, pour développer l'auto-repérage à partir de 60 ans. Possibilité de développer des actions de prévention spécifiques autour du repérage des fragilités dans ce cadre. Pilote : Appui & Vous et la CPTS - Renforcer les actions de lutte contre l'isolement, notamment sur la population des aidants actifs (enfants handicapés, parents dépendants...)
Instances de travail/pilotage	Instance territoriale animée par la PFR Futur Comité de prévention Instance prévention des chutes
Calendrier	Village de la prévention santé : 26 septembre 2023 à Chef Boutonne et le 5 décembre à Exireuil Forum santé : 23 novembre 2023 à Brioux Sur Boutonne Aidant mais autrement : de novembre 2023 à janvier 2024 en Mellois en Poitou Appui aux partenaires : en continu
Ressources/ moyens	ARS dans le cadre des AAC prévention en EHPAD et FIR PPS avec plan antichute, accompagnement ICOPE, etc., CFPPA et département (aidants des personnes en situation de handicap à partir de 2024), Communautés de communes HVS et Mellois Actions prévention santé des aidants du groupe MSA (pour tous régimes, général et agricole)
Indicateurs de suivi et de résultat	- Nombre et typologie (âge, sexe) des participants aux événements de prévention - Satisfaction des participants - Nombre d'opérateurs accompagnés - Nombre et typologie d'aidants bénéficiant du dispositif

Axe 3

Développer la prévention et l'offre de prise en charge en santé mentale

L'axe 3 du Contrat Local de Santé Haut Val de Sèvre – Mellois en Poitou a pour objectif de travailler sur la sensibilisation des acteurs à la santé mentale, à la formation des acteurs et au renfort de l'accès à l'offre sur le territoire avec des actions aller-vers. Lors de l'élaboration du CLS, les partenaires ont mis en exergue plusieurs limites et manques du territoire à ce sujet :

- ✓ Méconnaissance des acteurs, dispositifs et lieux ressources
- ✓ Méconnaissance de la santé mentale, préjugés sources de discriminations.
- ✓ Quelle place pour les familles ? Manque de repères, culpabilisation.
- ✓ Suicide : surmortalité notamment masculine dans le département
- ✓ Contexte post-covid : problématiques chez les jeunes (difficultés d'intégration sociale, augmentation des tentatives de suicide).

Partenaires de l'axe 3

Les partenaires de cet axe sont : Projet Territorial en Santé Mentale (PTSM), l'ARS, l'UNAFAM, le CH de Niort, l'UDAF, les Groupes d'entraide mutuelle (GEM), Adapei 79, l'IREPS, le Groupe MSA Poitou, les collectivités et EPCI, la CPTS, la CPAM, les acteurs jeunesse, le GHHVSM, le GPA, Appui & Vous DAC, la Préfecture, le Conseil départemental, les acteurs sociaux.

Objectifs intermédiaires et fiches-actions de l'axe 3

Objectif 1 : Lutter contre les discriminations	FA 8 : Communiquer sur la santé mentale
Objectif 2 : Favoriser l'accompagnement et la prise en charge sur le territoire	FA 9 : Soutenir et accompagner les personnes en perte d'autonomie et les aidants
	FA 10 : Renforcer l'offre sur le territoire

FICHE-ACTION n° 8 :

Communiquer sur la santé mentale

AXE	3 – SANTE MENTALE
ENJEUX	▪ Mobiliser les acteurs comme ressources locales ▪ Améliorer l'accès aux soins ▪ Favoriser l'interconnaissance des acteurs
OBJECTIF INTERMEDIAIRE	1 – Lutter contre les discriminations

Porteur(s) de l'action	Projet Territorial en Santé Mentale (coordinateur PTSM)
Partenaires associés	Référente santé mentale de la DD ARS 79, UNAFAM, CH Niort (cellule prévention suicides, CREHPSY), UDAF, GEM, Adapei 79, IREPS, Groupe MSA Poitou...
Constats/ Contexte	▪ Une moindre consommation de psychotropes que sur le département et la Région ▪ Aucun psychiatre libéral n'exerce sur le territoire et 14 psychologues sont présents, bonne moyenne avec cependant une concentration sur Melle. ▪ Prise en charge psychiatrique (hospitalisations complètes et soins ambulatoires sur St-Maixent, Melle et Chef-Boutonne) : le nombre de prises en charge médicale est corrélé aux ressources médicales. Les ressources étant manquantes de façon plus importante sur St-Maixent-L'Ecole, le niveau de prise en charge est plus faible que certaines années de la période 2018-2022 alors que le nombre de patients se maintient voire est en augmentation sur Melle. ▪ Surmortalité des décès par suicide sur le territoire, notamment masculine. Les acteurs constatent en effet un sentiment de mal-être en augmentation dans la population globale, augmentation des demandes adolescentes et des tentatives de suicide chez les jeunes. ▪ Sentiment de solitude des parents et entourage, manque de reconnaissance des familles et proches aidants, en tant « qu'experts de la personne malade » par les soignants. Des difficultés de recrutement de bénévoles sont également pointées par l'UNAFAM. ▪ Action Santé en MFR pour les jeunes de MFR par MSA Poitou
Objectifs	▪ Donner la parole aux premiers concernés ▪ Visibiliser les vécus ▪ Lever les tabous et lutter contre les idées reçues ▪ Améliorer le niveau de connaissances sur la santé mentale
Public cible	Tout public, public jeunes
Description (contenu et rôle des partenaires)	▪ Créer différents outils de communication et reprendre ceux déjà créés notamment à l'occasion de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM) : ○ Clip de prévention : possibilité d'un partenariat entre l'éducation nationale et l'IFSI avec un accompagnement de collégiens/ lycéens pour la réalisation d'un clip de prévention sur la santé mentale. ○ « En Voiture Psymone » qui doit avoir lieu du 18 au 20 octobre 2023 et qui s'arrêtera dans 3 communes du département dont Melle. Co-pilotes : Coordinateur PTSM et UNAFAM, en partenariat avec le CH de Niort, UDAF, GEM, Adapei, IREPS, etc. ○ Donner la parole aux personnes concernées : Forum par les pairs (½ journée ou journée entière, avec ateliers et présentations, à la façon d'une journée des associations, théâtre-forum ?) Pilote : GEM-UNAFAM ▪ Dans le cadre du groupe de travail PEDT 12/25 ans Mellois, des outils vont se mettre en place pour sensibiliser les jeunes à la santé mentale : un théâtre-forum proposé dans plusieurs établissements du territoire, pour informer et faire réfléchir les jeunes sur la thématique. Il sera également possible de s'appuyer sur des jeux déjà existants (via le site Psycom...) et de les déployer sur le territoire en formant des enseignants ou infirmières. Pilote : coordinatrice 12-25 ans PEDT Mellois en partenariat avec les professionnels participants au groupe, le coordinateur PTSM, UNAFAM et autres partenaires participants à la SISM.

Instances de pilotage/ travail	Groupe de travail ASEPT "Santé mentale"	Envoyé en préfecture le 22/12/2023 Reçu en préfecture le 22/12/2023 Publié le 26/12/2023 ID : 079-200069755-20231214-C14_12_2023_02-DE 
Calendrier	Les différents outils pourraient s'initier en 2023. Octobre 2023 : En voiture Psymone	
Ressources/ moyens	Financement ARS, Apivia MACIF	
Indicateurs de suivi et de résultat	▪ Nombre d'événements et typologie de supports réalisés pour sensibiliser les habitants du territoire ▪ Mise en place d'outils à destination des jeunes	

FICHE-ACTION n° 9 :

Former les acteurs

AXE	3 – SANTE MENTALE
ENJEUX	▪ Mobiliser les acteurs comme ressources locales ▪ Améliorer l'accès aux soins
OBJECTIF INTERMEDIAIRE	2 - Favoriser l'accompagnement et la prise en charge sur le territoire

Porteur(s) de l'action	PTSM (coordinateur)
Partenaires associés	Collectivités (services prévention, coordinatrice PEDT mellois 12-25 ans, coordinatrice CLS), CPTS, CPAM, ARS, acteurs jeunesse, groupe MSA POITOU...
Constats/ Contexte	▪ Une moindre consommation de psychotropes que sur le département et la Région ▪ Aucun psychiatre libéral n'exerce sur le territoire et 14 psychologues sont présents, bonne moyenne avec cependant une concentration sur Melle. ▪ Prise en charge psychiatrique (hospitalisations complètes et soins ambulatoires sur St-Maixent, Melle et Chef-Boutonne) : le nombre de prises en charge médicale est corrélé aux ressources médicales. Les ressources étant manquantes de façon plus importante sur St-Maixent-L'Ecole, le niveau de prise en charge est plus faible que certaines années de la période 2018-2022 alors que le nombre de patients se maintient voire est en augmentation sur Melle. ▪ Surmortalité des décès par suicide sur le territoire, notamment masculine. Les acteurs constatent en effet un sentiment de mal-être en augmentation dans la population globale, augmentation des demandes adolescentes et des tentatives de suicide chez les jeunes. ▪ Sentiment de solitude des parents et entourage, manque de reconnaissance des familles et proches aidants, en tant « qu'experts de la personne malade » par les soignants. Des difficultés de recrutement de bénévoles sont également pointées par l'UNAFAM. ▪ Sur la cible jeunes : dans le cadre du PEDT Mellois et le groupe 12-25 ans (qui regroupe les établissements scolaires, les associations, les partenaires sociaux et institutionnels), en lien avec la coordinatrice CLS, une dynamique partenariale autour de la santé des jeunes est née en 2019. Au vu des constats post-covid de mal-être et de souffrance chez les jeunes partagés par les membres du réseau (augmentation des demandes adolescentes et des tentatives de suicide), la santé mentale a été identifiée comme une thématique de travail prioritaire pour 2023. Des formations Premiers Secours en santé mentale ont été réalisées pour les salariés de l'association Toits. Etc et, dans le cadre du réseau 12-25, la formation a été proposée aux membres du réseau et ouvert aux acteurs du HVS avec un financement par les collectivités (direction éducation et CLS). Une majorité d'acteurs en interne (points jeunes et centres ados) a été formée. Les services prévention souhaitent également développer cette formation en interne notamment auprès des services d'accueil du public au vu des difficultés qu'ils peuvent rencontrer face à certains usagers. Aussi, dans le groupe 3-12 ans du PEDT, travail engagé sur la lutte contre le harcèlement entre enfants suite à des remontées de cas de harcèlement et d'intimidation. Une quinzaine de professionnels y participent, rapprochement en cours avec l'éducation nationale via le conseiller pédagogique et le programme phare. La méthode de la « préoccupation partagée » est privilégiée pour résoudre les situations. ▪ Contexte réglementaire : en 2021, durant les Assises de la santé mentale et de la psychiatrie, l'une des 30 mesures énoncées par le ministère des Solidarités et de la Santé : amplifier le déploiement des Premiers Secours en Santé Mentale (notamment auprès des jeunes et des enfants). Objectifs : atteindre 60 000 secouristes formés en 2023, objectif atteint et 150 000 en 2025. ▪ Stratégie de déploiement de la formation des 1ers secours en santé mentale (PSSM) au sein des PTSM (projets territoriaux de santé mentale) : un minimum de 30 formateurs sera réparti sur les 10 PTSM en 2024, avec une croissance au fil des années. Un ratio de formateurs pour 100 000 habitants et par département sera à définir avec les délégations départementales ARS pour la fin du PRS en 2028. ▪ Formations Sentinelles par le Rets (Réseau Territorial de Sentinelles en Prévention du suicide animé par le groupe MSA) développées pour les habitants et les professionnels, pour prévenir le mal-être agricole et rural. Une trentaine de sentinelles formées sur les 2 EPCI, chiffres relativement bas par rapport aux autres EPCI du département.

Objectifs	- Améliorer le niveau de connaissances sur la santé mentale - Améliorer l'orientation - Eviter les mises en danger - Faciliter les parcours de soins
Public cible	Professionnels pouvant faire un premier accueil des personnes ou de leurs proches : travailleurs sociaux, accueils des collectivités, acteurs enfance-jeunesse, gendarmerie, SDIS, professionnels de santé. Habitants et professionnels pouvant être des repéreurs des situations de mal-être et risques suicidaires
Description (contenu et rôle des partenaires)	- Organiser des formations à destination des professionnels selon les objectifs visés (améliorer l'orientation, mieux accueillir, éviter les mises en danger...) : formation plus ou moins courte de type formation en Premiers Secours en santé mentale à destination des professionnels pouvant faire un premier accueil des personnes en santé mentale ou de leurs proches (travailleurs sociaux, accueils des collectivités, acteurs jeunesse, gendarmerie, SDIS, professionnels de santé...). Identifier les besoins des différents services pour apporter une réponse adaptée. <i>Pilotes différents en fonction des cibles : collectivités (service prévention, coordinatrice PEDT mellois 12-25 ans, coordinatrice CLS), CPTS, Rêts (ASEPT)</i> <i>Partenaires : coordinateur PTSM, CPAM, ARS, acteurs jeunesse, CNFPT et autres organismes de formation.</i> - Développer le réseau de Sentinelles sur le territoire pour mailler les repérages précoces des situations de mal-être et de risques suicidaires. Répertoire le nombre de personnes formées sur le territoire. <i>Pilote : ASEPT Poitou (Réseau Territorial de Sentinelles en Prévention du suicide Poitou)</i> <i>Partenaires : cellule prévention suicides CH Niort, coordinateur PTSM, coordinatrice CLS</i> - Organiser des formations des professionnels de l'enfance dans le cadre de la lutte contre le harcèlement avec la méthode de la « préoccupation partagée » <i>Pilote : coordinateur 6-12 ans PEDT Mellois</i> - Identifier les besoins des élus sur les soins sous contraintes et proposer une formation et un accompagnement en fonction.
Instances de pilotage/ travail	Groupe de travail ASEPT "Santé mentale"
Calendrier	Formation PSSM dans le 79 : session en décembre 2023 pour les acteurs jeunesse Formation sentinelles : une vingtaine de formations proposées en 2024 Formation lutte contre le harcèlement : 2^{ème} semestre 2023
Ressources/ moyens	Formation PSSM à destination acteurs jeunesse et public jeunes proposée par la CPAM en 2023 et 2024 dans le cadre de sa stratégie Santé Jeunes et de la poursuite de ses engagements dans le domaine de la prévention. Formation PSSM par le Rêts : 6 proposées en 2024.
Indicateurs de suivi et de résultat	- Nombre de professionnels et jeunes formés en PSSM - Nombre de personnes formées sentinelles - Nombre de professionnels formés dans la lutte contre le harcèlement

FICHE-ACTION n° 10 : Renforcer l'offre sur le territoire

AXE	3 – SANTE MENTALE
ENJEUX	- Améliorer l'accès aux soins - Favoriser la coordination des professionnels
OBJECTIF INTERMEDIAIRE	2 - Favoriser l'accompagnement et la prise en charge sur le territoire

Porteur(s) de l'action	CH Niort, GHHVSM, coordinatrice CLS, UNAFAM
Partenaires associés	EPCI, collectivités, GPA, Appui & Vous DAC, CPTS, ARS, Préfecture, Département...
Constats/ Contexte	- Une moindre consommation de psychotropes que sur le département et la Région - Aucun psychiatre libéral n'exerce sur le territoire et 14 psychologues sont présents, bonne moyenne avec cependant une concentration sur Melle. - Prise en charge psychiatrique (hospitalisations complètes et soins ambulatoires sur St-Maixent, Melle et Chef-Boutonne) : le nombre de prises en charge médicale est corrélé aux ressources médicales. Les ressources étant manquantes de façon plus importante sur St-Maixent-L'Ecole, le niveau de prise en charge est plus faible que certaines années de la période 2018-2022 alors que le nombre de patients se maintient voire est en augmentation sur Melle. - Surmortalité des décès par suicide sur le territoire, notamment masculine. Les acteurs constatent en effet un sentiment de mal-être en augmentation dans la population globale, augmentation des demandes adolescentes et des tentatives de suicide chez les jeunes. Sentiment de solitude des parents et entourage, manque de reconnaissance des familles et proches aidants, en tant « qu'experts de la personne malade » par les soignants. Des difficultés de recrutement de bénévoles sont également pointées par l'UNAFAM. - Déploiement de permanences sur St-Maixent-L'Ecole des équipes mobiles du CH de Niort (EMAPP, CEGIDD) depuis septembre 2022 au sein de Mes Services. Besoin de renforcer la communication car peu de public pour l'Equipe Mobile Psychiatrie/Précarité (EMAPP), ou peu diversifié pour le CEGIDD (public migrant). Continuité au 2^{ème} semestre 2023 sur rendez-vous uniquement. - Présence de la MDA depuis septembre 2022 à travers le Point d'Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) à Melle : l'éducateur spécialisé est présent les mardi et mercredi, la psychologue est présente les mercredi et vendredi ; à St-Maixent : l'éducateur spécialisé et la psychologue sont présents les lundis. Les réseaux locaux ont permis de faire connaître rapidement la présence du dispositif et les besoins sont importants sur les 2 territoires. Selon la demande, possibilité d'être présent à Chef-Boutonne. La MDA est venu en soutien des équipes du centre jeunes de Lezay où plusieurs situations complexes impliquant des jeunes nécessitaient un accompagnement des encadrants. - Travailleurs sociaux MSA spécialisés Santé pour le public agricole
Objectifs	- Déculpabiliser et soutenir les familles - Travailler sur les parcours de soins - Communiquer sur les dispositifs existants
Public cible	Habitants du territoire ayant des besoins en soins spécifiques et familles

Description (contenu et rôle des partenaires)	▪ Développer les consultations avancées et permanences faire un point sur les besoins et possibilités de présence soins spécifiques CH Niort, IDE psychiatriques, pédopsychiatrie...), rechercher des locaux en lien avec les communes notamment sur le Mellois et communiquer sur la présence de ces différentes structures (envoi aux professionnels de santé du bassin de vie, CPTS, réseaux locaux d'acteurs...). Co-pilotes : EPCI (Coordinatrice CLS, coordinatrice 12-25 ans pour le public jeunes) et animatrice en santé publique du GHHVSM. Partenaires : CH Niort, Département, CPTS, communes et EPCI ▪ Accompagner les familles avec la mise en place d'un groupe de paroles à Melle pour le territoire (démarrage en septembre 2023). Co-pilotes : CH Niort et UNAFAM ▪ Déployer l'équipe de psychiatrie périnatale en hors les murs sur le Haut Val de Sèvre, à partir du 1^{er} septembre 2023 pour les enfants de 0-3 ans. Pilote : pédopsychiatrie du CH Niort, en lien avec l'unité parents-bébé du CHU Poitiers en partenariat avec la PMI ▪ Structurer le parcours Incurie-Diogène et la prise en charge de l'accompagnement. 1^{ère} étape : Conférence organisée le 14 novembre 2023 à destination des élus et professionnels et réalisation d'un guide qui va être enrichi. Poursuite du travail de mise en réseau. Co-pilotes : Appui & Vous DAC, ARS, Préfecture, Conseil départemental
Instances de pilotage/ travail	Réunion sur les permanences
Calendrier	Mise en place d'actions au 2 ^{ème} semestre 2023
Ressources/ moyens	Mise à disposition de locaux par les communes ou EPCI.
Indicateurs de suivi et de résultat	▪ Nombre de dispositifs/ structures présents sur le territoire ▪ Nombre de permanences et consultations avancées réalisées ▪ Nombre et type de personnes ayant bénéficié de ces permanences et consultations ▪ Nombre et origine des personnes participant au groupe de parole sur Melle

Axe 4

Encourager des comportements et promouvoir des environnements favorables à la santé

L'axe 4 du Contrat Local de Santé Haut Val de Sèvre – Mellois en Poitou a pour objectif de travailler sur les comportements et les environnements favorables à la santé. Lors de l'élaboration du CLS, les partenaires ont mis en exergue plusieurs limites et manques du territoire à ce sujet :

- ✓ Disparité de qualité de l'habitat sur le territoire (insalubrité, passoires thermiques et inadaptation aux besoins), offre locative insuffisante
- ✓ Atteintes à la qualité environnementale (air, eau, faune, flore) : proximité d'activités avec nuisances et d'habitats (pollution sonore et chimique), dégradation du paysage
- ✓ Divers risques environnementaux : radon, stockage d'eau individuel et problématique du moustique -tigre
- ✓ Des choix alimentaires restreints
- ✓ Contexte de changement climatique auquel le territoire va devoir s'adapter.
- ✓ Difficultés d'impliquer les familles sur la santé environnementale

Partenaires de l'axe 4

Les partenaires de cet axe sont : les EPCI et collectivités, l'IREPS, le CEBC-CNRS Chizé, Toits Etc., les associations caritatives, l'Epicerie sociale du Mellois, le CIAS HVS, les producteurs locaux, les établissements scolaires, les professionnels de santé, le GHHVSM, le CH Niort, l'EHPAD de Celles-sur-Belle, le CPIE, Sèvre Environnement, le groupe MSA Poitou, le CIAS HVS, l'association Soli'Niort, Melioris, l'ARS, Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), Siel Bleu, le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS), PEPS (Prescription d'Exercice Physique pour la Santé), Comité Départemental Handisport (CDH)79, Ligue de l'enseignement (USEP, UFOLEP), associations sportives du territoire, l'Association FREDON, la CPTS, les professionnels de santé, l'Education nationale, les structures d'accueil petite enfance, le réseau périnatalité, la CAF, la CPAM, France Addictions, la Mutualité française.

Objectifs intermédiaires et fiches-actions de l'axe 4

Objectif 1 : Promouvoir une alimentation de qualité et une activité physique régulière	FA 11 : Favoriser un accès à une alimentation de qualité pour tous
	FA 12 : Favoriser la pratique du sport-santé
Objectif 2 : Promouvoir un cadre de vie favorable à la santé	FA 13 : Développer la prise en compte de la santé dans les politiques d'aménagement, d'habitat et de mobilité
	FA 14 : Prévenir l'exposition des populations à des espèces végétales ou animales et à des polluants
Objectif 3 : Créer des environnements favorables à la santé pour la petite enfance et l'enfance	FA 15 : Mettre en œuvre les recommandations de la politique des 1000 premiers jours

FICHE-ACTION n° 11 :

Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous

AXE	4 – ENCOURAGER DES COMPORTEMENTS ET PROMOUVOIR DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES A LA SANTE
ENJEUX	- Contribuer à la mise en œuvre de la future Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat (SNANC) - Faire de l'alimentation un facteur de lien social - Accompagner et éduquer à la santé
OBJECTIF INTERMEDIAIRE	1 - Promouvoir une alimentation de qualité et une activité physique régulière

Porteur(s) de l'action	EPCI (PAT, CLS, restauration scolaire mellois)
Partenaires associés	IREPS (Cellule nutrition CAP 79), CEBC CNRS Chizé, Toits Etc., associations caritatives, Epicerie sociale du Mellois, CIAS HVS, producteurs locaux, établissements scolaires, professionnels de santé, CPTS, GHVSM, EHPAD Celles-sur-Belle, CPIE, Sèvre Environnement, groupe MSA POITOU, CPAM, CIAS HVS, Soli'Niort...
Constats/ contexte	- L'adoption d'une alimentation saine dès l'enfance et tout au long de la vie permet de prévenir toutes les formes de malnutrition et un grand nombre de maladies non transmissibles comme le diabète, les accidents vasculaires cérébraux et certains cancers. Par exemple, les fibres alimentaires présentes dans les céréales complètes, les fruits, les légumes, les légumes secs sont reconnus pour leur rôle protecteur contre certains cancers. Dès l'enfance, une nutrition optimale favorise une croissance en bonne santé et améliore le développement cognitif. Intimement liée à la culture, à l'identité et aux traditions, l'alimentation s'associe aux notions de goût, de plaisir, de partage et de convivialité. L'alimentation est vectrice de lien social et peut influencer le bien-être et la santé mentale (cf. réseau français Villes-Santé). - Créés par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) correspondent à des stratégies de territoires pour améliorer la qualité de l'alimentation et développer l'agriculture. Il s'agit de plans d'actions définis à partir de diagnostics de territoire et de concertations avec les acteurs locaux (agriculteurs, consommateurs, élus, organisations professionnelles agricoles, associations, entreprises agroalimentaires...). - Le PAT Niort Agglo – Haut Val de Sèvre a été signé le 20 décembre 2021, sa stratégie vise à améliorer la qualité de l'alimentation et développer l'agriculture. Elle se décline en 5 axes : Faire de la préservation de l'environnement un levier pour développer l'agriculture/ Soutenir l'installation de nouveaux agriculteurs et la diversification des exploitations/ Créer de la valeur ajoutée dans les filières agricoles du territoire/ Permettre des pratiques alimentaires saines et durables pour tous les habitants (objectifs : Rendre visible les filières et les produits locaux auprès des consommateurs ; Sensibiliser/ Eduquer les consommateurs à l'alimentation durable ; Rendre accessibles les produits locaux de qualité à tous les habitants)*/ Soutenir l'approvisionnement de la restauration collective en produits durables, locaux et de qualité. Actions : coordonner les actions de sensibilisation auprès des citoyens et rendre accessibles les produits locaux de qualité à tous les habitants. Action du PAT : projet d'épicerie sociale mené par le CIAS. - Stratégie et plan d'actions attractivité économique et touristique Mellois avec un axe « agricole et alimentation » (PAAT Mellois) qui comprend une fiche socle « Faciliter l'accès et la consommation de produits locaux » - Sur les territoires, initiatives en place : - Mellois : programme Mangeons Mellois avec les producteurs locaux, déployé dans la restauration scolaire, Epicerie sociale présente sur plusieurs anciens chefs-lieux de canton, jardins partagés développés par diverses structures et associations - HVS, sur St-Maixent-L'Ecole : installation de bacs partagés, avec évènements ou plantations animés par le Conseil de quartier ou association Vivacité ; co-construction de jardins partagés avec des habitants du quartier et partenariat avec le CPIE. Projet d'animation pour 2024 sur les espaces de jardins partagés déjà existant. Ce programme aura pour objet de travailler essentiellement sur l'appropriation de ces espaces par les habitants et les riverains par le biais d'actions tout au long de l'année (la question des saisons est incontournable).



	- Ateliers nutrition santé en direction de la petite enfance ("Ateliers Nutrition santé Ados") par le groupe MSA - Nutri-DECLIC : prise en charge d'un suivi diététique (éloignés du soins)
Objectifs	- Lutter contre la précarité alimentaire - Promouvoir les circuits de proximité et produits locaux - Favoriser le bien manger auprès des différents publics
Public cible	Tout public, enfants, jeunes, étudiants, résidents d'EHPAD
Description (contenu et rôle des partenaires)	Dans le cadre ou en lien avec les PAT : - Développer les circuits courts et l'approvisionnement de proximité et les faire connaître auprès des différents publics. <i>Pilote : EPCI (PAT) en partenariat avec les producteurs locaux</i> - Mise en place d'une Epicerie sociale sur le Haut Val de Sèvre <i>Pilote : Soli'Niort, en partenariat avec la Communauté de communes HVS dans le cadre du PAT (service agriculture) et CIAS HVS</i> - Développer les outils de sensibilisation sur le bien manger (saisonnalité des produits, produits issus de l'agriculture biologique, sources protéiniques hors produits carnés, etc.) pour divers publics en complémentarité des outils existants : jardins partagés, ateliers cuisine/ potager avec la présence d'un(e) diététicien(ne), visite des exploitations locales, développement de l'agriculture urbaine (type incroyables comestibles), Défi Famille à Alimentation Positive, etc. <i>Co-pilotes : 2 EPCI (PAT et coordinatrice CLS), en partenariat avec le CEBC - CNRS Chizé, GODS, APIEE, Roseaux sociaux, CPIE, Toits Etc., CIAS HVS, Epicerie sociale mellois (et HVS ?), les professionnels de santé, CPTS, etc., groupe MSA</i> - S'appuyer sur le projet One health mené par le CEBC - CNRS Chizé sur la zone atelier Plaine et Val de Sèvre qui comprend 10 communes du Mellois (Fressines, Aigondigné, Celles-sur-Belle, Saint-Romans-lès-Melle, Périgné, Secondigné-sur-Belle, Vernoux-sur-Boutonne, Les Fosses, Villiers-en-Bois, Brieuil-sur-Chizé et Chizé) qui vise à analyser les pratiques agricoles sur la santé humaine, animale et de l'écosystème, et qui va développer un axe sensibilisation via des actions menées au sein d'écoles (élèves et parents) à partir du 2^{ème} semestre 2024 dans des communes du Mellois. <i>Pilote : CEBC - CNRS Chizé, en partenariat avec des associations environnementales (GODS, APIEE, Roseaux sociaux, etc.), Com Com Mellois (PAT, coordo CLS, PCAET)</i> - S'inscrire dans l'expérimentation d'actions visant à lutter contre la précarité alimentaire dans le cadre d'un réseau régional accompagné par l'IREPS Nouvelle-Aquitaine sur les 3 années à venir (4 lieux en Région). Les étapes du projet : compréhension des enjeux de la précarité alimentaire, synergies sur les territoires de la Région entre les acteurs souhaitant se saisir de ce sujet, accompagnement des démarches de coordination, des projets, des actions, capitalisation des expériences pour partager des connaissances sur les projets et stratégies menés par les acteurs pour en tirer des enseignements et les essayer. <i>Pilote : EPCI, en partenariat avec l'IREPS et cellule précarité nutrition 79, CCAS, CIAS HVS, associations locales</i> - Mettre en œuvre le projet Chanvre & Santé : améliorer et diversifier l'alimentation dans les établissements sanitaires et médico-sociaux (EHPAD, foyers logements, hôpitaux) en mobilisant plusieurs établissements du territoire (GHHVSM, EHPAD de Celles-sur-Belle, etc.) pour tester des recettes adaptées à leur public car permettant de lutter contre la dénutrition (apport protéinique du chanvre), problèmes de transit (propriétés diurétiques du chanvre), et l'intolérance au gluten. Recherche d'une caution scientifique. <i>Pilote : Mellois en Poitou (PAAT), en partenariat avec l'EHPAD de Celles, le GCSMS, le GHHVSM, le CH de Niort, les coordinatrices CLS et CPTS</i>
Instances de travail/ pilotage	Instances des PAT Atelier chantier autour de l'alimentation-santé dans le cadre du projet de territoire
Calendrier	2 ^{ème} semestre 2023
Ressources/ moyens	Budget Com Com (PAT-CLS) pour porteur projet HVS, projet de territoire mellois
Indicateurs de suivi et de résultat	- Mise en œuvre d'actions de sensibilisation auprès de différents publics dont les élèves et parents - Mise en place d'une action de lutte contre la précarité alimentaire - Réalisation d'essais culinaires (avec chanvre) dans les établissements de santé

FICHE-ACTION n° 12 :

Favoriser la pratique du sport-santé

AXE	4 – ENCOURAGER DES COMPORTEMENTS ET PROMOUVOIR DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES A LA SANTE
ENJEUX	- Contribuer à la mise en œuvre de la future Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat (SNANC) - Faciliter la pratique du sport-santé par différents publics sur l'ensemble du territoire - Accompagner et éduquer à la santé
OBJECTIF INTERMEDIAIRE	1 - Promouvoir une alimentation de qualité et une activité physique régulière

Porteur(s) de l'action	EPCI dont CIAS, communes et CCAS, Appui & Vous DAC
Partenaires associés	Maison sport Santé, Mélioris, ARS, SDJES, Siel Bleu, Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS)/PEPS (Prescription d'Exercice Physique pour la Santé), Comité Départemental Handisport (CDH)79, Ligue de l'enseignement (USEP, UFOLEP), associations sportives du territoire, Groupe MSA Poitou...
Constats/ contexte	- L'OMS résume les principaux bénéfices de la pratique de l'activité physique, y compris en prévention primaire : « Une activité physique régulière (marche, vélo, sport en général ou détente active par ex) est très bénéfique pour la santé. L'activité physique est très bénéfique pour la santé du cœur, du corps et de l'esprit. Elle contribue à la prévention et à la prise en charge des maladies non transmissibles telles que les maladies cardiovasculaires, le cancer et le diabète. Elle réduit les symptômes de dépression et d'anxiété. Elle améliore les capacités de réflexion, d'apprentissage et de jugement. Elle garantit une croissance et un développement sains chez les jeunes. Elle améliore le bien-être général. » A contrario « La sédentarité représente l'un des principaux facteurs de risque de mortalité liée aux maladies non transmissibles. Les personnes ayant une activité physique insuffisante ont un risque de décès majoré de 20 à 30% par rapport à celles qui sont suffisamment actives. » (Source : OMS, <i>principaux repères, activité physique</i>, octobre 2022). - Dans le cadre des Jeux Olympiques organisés à Paris en 2024, Celles-sur-Belle accueillera la flamme le 2 juin 2023, contexte propice pour promouvoir l'activité physique. - Stratégie régionale sport-santé bien-être et plan d'actions départemental sport santé-bien-être en cours de rédaction - Constats des acteurs : un certain nombre de patients tout âge confondu sont en surpoids/ obésité et donc à risque de développer des maladies cardiovasculaires qui sont dans les principales causes de mortalité. L'inflation accroît cette problématique avec l'orientation vers des produits peu chers et peu qualitatifs. - Sur le territoire : le taux d'installation sportives est plus élevé que le niveau départemental, régional et national. Le taux de licenciés n'est qu'un indicateur permettant de comparer entre territoires mais ce taux ne reflète pas l'ensemble des personnes qui peuvent pratiquer une activité physique en dehors de toute licence. Cependant on note : un taux supérieur à tous les taux pour les filles de 5 à 19 ans, taux dans les plus bas du département pour les garçons et des taux inférieurs à tous les taux pour les hommes et les femmes de 60 à 74 ans. - Mise en place sur le territoire du programme PEPS (Prescription d'Exercice Physique pour la Santé) dont les ateliers Passerelle à Melle et Saint-Maixent visant à accompagner les personnes à retrouver une activité physique adaptée à leur état de santé. Ouverture été 2023 de la maison sport-santé portée par Mélioris, à la MARPA de Périgné. - Prise en charge financière de la pratique du sport après prescription médicale (APA) pour les assurés agricoles (MSA)
Objectifs	- Encourager la pratique régulière d'activité physique - Contribuer à lutter contre la sédentarité et baisser les taux de surpoids et d'obésité
Public cible	Tout public et notamment les publics éloignés de la pratique d'activité physique



Description (contenu et rôle des partenaires)	- Sensibiliser les élus aux enjeux de la pratique de l'activité physique, diffusion d'un package de communication <i>Co-pilotes : ARS, SDJES, CDOS, en partenariat avec les EPCI</i> - Promouvoir le dispositif PEPS, la maison sport-santé et l'offre proposée sur le territoire <i>Co-pilotes : EPCI, Mélioris en partenariat avec l'ARS, le GHHVSM, le CDOS, etc.</i> - Mettre en place un programme sports et olympisme sur le Mellois : organiser une conférence ou autre événement autour du sport santé-bien-être. Réunir les différents acteurs concernés pour élaborer un programme territorial. <i>Pilote : Mellois en Poitou (direction animation du territoire et direction des sports) en partenariat avec la coordinatrice CLS, le service com, Mélioris, PEPS, l'ARS, la CPTS, le GHHVSM, les professionnels de santé...</i> - Etudier l'opportunité de déployer le programme ICAPS (Intervention auprès des collégiens centrée sur l'activité physique et la sédentarité) sur le territoire. Identifier un collège volontaire et voir les ressources internes pouvant être mobilisées. <i>Co-pilotes : l'ARS, le Centre National d'appui au Déploiement en Activités Physiques et lutte contre la Sédentarité, en partenariat avec l'établissement scolaire, l'EPCI et autres partenaires du territoire</i>
Instances de travail/pilotage	Appui sur l'instance territoriale Sport santé Bien-être et son plan d'actions départemental
Calendrier	2024
Ressources/ moyens	Financements ARS NA Financement MSA pour les assurés agricoles
Indicateurs de suivi et de résultat	- Augmentation du taux de pratique d'activité physique - Diminution du taux de surpoids et obésité

FICHE-ACTION n° 13 :

Développer la prise en compte de la santé dans les politiques d'aménagement, d'habitat et de mobilité

AXE	4 – ENCOURAGER DES COMPORTEMENTS ET PROMOUVOIR DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES A LA SANTE
ENJEUX	Prendre en compte les déterminants environnementaux de la santé dans toute démarche d'aménagement du territoire et créer une dynamique d'action territoriale
OBJECTIF INTERMEDIAIRE	2 - Promouvoir un cadre de vie favorable à la santé

Porteur(s) de l'action	Collectivités, EPCI (directions aménagement, urbanisme, habitat, mobilité, PCAET, Projet de territoire et Ingénierie territoriale, Petites Villes de Demain, coordinatrice CLS)
Partenaires associés	ARS, IREPS, Département, professionnels immobiliers, acteurs sociaux et médico-sociaux...
Constats/ Contexte	- Le système de soins ne détermine pas à lui seul, l'état de santé d'une population. La santé dépend pour une grande part aux environnements économiques, sociaux et environnementaux. Elle est donc en grande partie liée aux choix politiques y compris à l'échelle locale. Ainsi, la qualité des logements, les conditions de vie sur les territoires, la nature des équipements et l'accès à ceux-ci ... sont autant de déterminants de la santé de la population. - La qualité ou la dégradation de l'environnement ont donc des impacts importants sur la santé, le bien-être et la qualité de vie de la population. Les choix dans les politiques d'aménagement du territoire influencent la santé et la qualité de vie des habitants dans un sens négatif ou dans un sens positif. Ces politiques favorables à la santé doivent permettre à l'environnement de faciliter/soutenir les comportements individuels. Prendre en compte ces facteurs lors de l'élaboration des documents de planification, permet d'anticiper les conséquences et de créer les conditions d'un environnement favorable à la santé. - Elaboration du Plan Régional Santé Environnement (PRSE) 4 qui sera adopté au 1^{er} semestre 2024, qui fait partie intégrante du Projet Régional de Santé de l'ARS révisé en 2023 et validé le 30 octobre, et qui s'appuie sur la feuille de route santé de la Région. Ses actions devront ainsi s'inscrire dans la démarche « Une seule santé » dans un contexte de changement climatique. C'est une approche intégrée et unificatrice qui vise à équilibrer et à optimiser durablement la santé des personnes, des animaux et, globalement, des écosystèmes. Elle reconnaît que la santé des humains, des animaux domestiques et sauvages, des plantes et de l'environnement au sens large sont étroitement liées et interdépendantes. L'approche mobilise de nombreux secteurs, disciplines et communautés à différents niveaux de la société pour travailler ensemble à la promotion du bien-être et de la lutte contre les menaces pour la santé et les écosystèmes tout en répondant au besoin collectif d'eau, d'énergie, et d'air propres, d'aliments surs et nutritifs, en agissant sur le changement climatique et en contribuant au développement durable. - Sur le territoire, on constate en matière de logement : - Habitat indigne : de nombreuses communes notamment sur le Mellois où la part des ménages en précarité énergétique logement en 2018 est supérieure à 20%. - Part du parc privé potentiellement indigne dans les bassins de vie en Deux-Sèvres en 2013 (données diagnostic ORS 2016) : les bassins de vie du sud-est du territoire, Chef Boutonne (9,9 %) et Sauzé-Vaussais (9,3 %), présentent les valeurs les plus élevées. Les bassins de vie de La Mothe-Saint-Héray (7,1 %) et Brioux-sur-Boutonne (7,4 %) présentent des valeurs plutôt élevées. Avec 5 % du parc concerné, le bassin de vie de Saint-Maixent-l'Ecole se situe en position intermédiaire. Dans le cadre de l'OPAH-RU en cours sur Saint-Maixent, les études ont montré que l'habitat dégradé se concentre sur plusieurs secteurs du centre-ville. - Prise de compétence habitat par le Mellois et non le HVS. Sensibilisation des élus à ce qu'est l'habitat indigne. - Prise de compétence mobilité pour le HVS, pas pour le Mellois mais contractualisation avec la Région. Lien avec la fiche-action n°5.
Objectifs	Développer une approche santé au sein des projets d'aménagement et des documents d'urbanisme en intégrant certains déterminants de santé (végétal, mobilités actives, lieux de sociabilité...)

	▪ Lutter contre l'habitat indigne et favoriser l'habitat adapté
Public cible	▪ Agents, élus, habitants du territoire
Description (contenu et rôle des partenaires)	▪ Rechercher à développer l'approche Urbanisme Favorable à la Santé (UFS) et les Etudes d'Impact sur la Santé (EIS) dans le cadre du PLUiH Mellois en cours d'élaboration et/ou des Opérations de revitalisation du territoire du programme Petites Villes de demain en cours sur 5 communes du Mellois (Melle, Lezay, Brioux-sur-Boutonne, Chef-Boutonne et Sauzé-Vaussais) et Saint-Maixent-L'Ecole, afin d'intégrer la dimension santé à travers plusieurs déterminants de santé. Enjeux autour de la préservation de la biodiversité et du paysage dans un contexte de changement climatique, la végétalisation des espaces et ses bienfaits en termes de santé mentale, d'adaptation au changement climatique avec les îlots de fraîcheur, la pratique des mobilités actives et de l'activité physique, le déploiement des lieux de rencontre. Tous ces éléments doivent contribuer au bien-être des habitants. <i>Pilotes : direction aménagement, cheffes de projet Petites Villes de Demain, coordinatrice CLS</i> <i>Partenaires : ARS, IREPS (Comodeis, one health)</i> ▪ Développer l'intérêt des mobilités actives par rapport à ses bénéfices sur la santé dans le cadre des politiques mobilité. <i>Pilotes : régie mobilité, CIAS HVS, CIF-SP, direction aménagement communes et EPCI</i> ▪ Favoriser les îlots de fraîcheur en soutenant les projets des communes en lien avec la renaturation <i>Pilote : direction urbanisme HVS</i> ▪ Lutter contre l'habitat indigne : ○ Sensibilisation des élus sur ce qu'est l'habitat indigne dans le cadre de l'élaboration du PLUiH Mellois et dans le cadre de la mise en place d'une politique de l'habitat dans la collectivité, et côté HVS : formation des maires et membres de la commission Urbanisme animée par la DDT en septembre 2023. ○ Etablir une connaissance exhaustive de l'état du parc de logement à l'échelle des EPCI. A St-Maixent un état des lieux du parc a été réalisé dans le cadre de l'OPAH. ○ Définir un plan d'actions <i>Pilotes : EPCI (direction urbanisme HVS et service habitat Mellois), communes</i> <i>Partenaires : Département (PDHLHi), Acteurs sociaux et médico-sociaux, professionnels de l'immobilier (France Rénov, notaires, ADIL...)</i> La prévention du risque radon (voir fiche-action n° 14).
Calendrier	▪ Démarche UFS/ EIS : à partir du 2^{ème} semestre 2023 ▪ Ilots de fraîcheur : à partir du 2^{ème} semestre 2023 ▪ Habitat indigne : en cours
Instance de travail/pilotage	Instances à l'échelle des différentes démarches transversales
Ressources/ moyens	Mobilisation en interne, financement ARS pour EIS
Indicateurs de suivi et de résultat	▪ Réalisation de projet(s) d'aménagement ou document de planification intégrant l'approche UFS ou la réalisation d'une EIS ▪ Communication sur les bienfaits des mobilités actives sur la santé ▪ Création d'îlots de fraîcheur urbains ▪ Elaboration d'un plan d'actions de lutte contre l'habitat indigne

FICHE-ACTION n° 14 :

Prévenir l'exposition des populations à des espèces végétales ou animales et à des polluants

AXE	4 – ENCOURAGER DES COMPORTEMENTS ET PROMOUVOIR DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES A LA SANTE
ENJEUX	Prévenir les risques de l'environnement extérieur et intérieur
OBJECTIF INTERMEDIAIRE	2 - Promouvoir un cadre de vie favorable à la santé

Porteur(s) de l'action	EPCI, Collectivités, ARS
Partenaires associés	Association FREDON, MSA, GHHVSM, CPTS, professionnels de santé...
Constats/ contexte	- L'environnement est un des déterminants de la santé humaine : sa qualité ou sa dégradation a des impacts importants sur la santé, le bien-être et la qualité de vie de la population. - Thèmes environnementaux nécessitant une veille sanitaire : - Les eaux d'alimentation (des ressources avec leur protection jusqu'aux points d'usage) et de loisirs ; - L'environnement extérieur (pollution atmosphérique, pollens dont l'ambrosie, avis sanitaires sur différents dossiers dont méthaniseurs, éoliens, ...); - Les espaces clos (habitats dégradés et insalubres, qualité de l'air intérieur, radon, légionnelles...); - Changement climatique favorise la prolifération de certaines espèces animales et végétales dont certains nuisibles. - On constate sur le territoire : - Présence d'ambrosie, plante invasive très allergisante : le secteur Mellois est particulièrement touché avec des impacts en matière agricole (cas d'arrachage pour des parcelles totalement infestées) et probablement des impacts sanitaires qui ne peuvent pas être évalués à ce jour. - Risque radon : ce sont essentiellement les communes du Haut Val de Sèvre et du Nord du département qui sont classées à potentiel radon moyen ou élevé. Cependant, le potentiel radon ne préjuge pas de la teneur en radon dans les bâtiments qui dépend d'autres facteurs, notamment de l'étanchéité de l'interface entre le bâtiment et le sol, et du taux de renouvellement de l'air intérieur. - Qualité des sols : présence anormale de plomb et arsenic dans les sols à Melle avec lien possible avec l'ancienne activité minière. - Qualité de l'air : même sans lien direct avec les émissions de polluants, la qualité de l'air en dépend fortement. C'est pourquoi, au-delà du réseau de mesure, la surveillance de la qualité de l'air s'appuie également sur la connaissance de ces émissions. Sur le territoire, les principaux secteurs émetteurs de : - PM2,5 et 10 : agricole, industriel (exploitation de carrières) et résidentiel (actions prioritaires à mettre en place sur : chauffage et chaudières bois, travail du sol et véhicules diesel) - de Nox : transport routier et agricole (actions prioritaires à mettre en place sur : véhicules diesel et engins agricoles). - Vulnérabilité du territoire en matière d'eau, enjeux autour de la qualité de l'eau Des données environnementales nécessiteraient d'être mises à jour ou précisées (ex : qualité des sols, des eaux et de l'air) pour mieux évaluer les risques. Quid des risques sanitaires liés à l'exposition des personnes aux pesticides, produits phytosanitaires et perturbateurs endocriniens ?
Objectifs	- Apporter une réponse aux besoins prioritaires en santé environnementale identifiés sur le territoire - Sensibiliser les habitants aux risques environnementaux
Public cible	Habitants et professionnels de santé du territoire

Description (contenu et rôle des partenaires)	- Renforcer la communication sur les allergies (graminées, moustique-tigre, tique, etc. à travers le relai des campagnes d'un pollinarium sentinelle ou d'installation de capteurs) <i>Pilotes : coordinatrice CLS (cible habitants) et CPTS (professionnels de santé)</i> <i>Partenaires : MSA POITOU, ARS</i> - Animer le réseau des référents ambroisie communaux formés sur les 2 EPCI et envisager d'élargir le réseau à « multi-espèces » <i>Pilote : FREDON en lien avec l'ARS</i> <i>Partenaires : collectivités et coordinatrice CLS</i> - Réaliser une campagne de mesure du radon dans les communes en risque élevé volontaires (Melle, Soudan et Exireuil), en fonction des moyens disponibles (nombre de dosimètres). Volonté de la commune de Melle de se doter de ses propres appareils de mesure. <i>Pilote : Collectivités</i> <i>Partenaires : ARS, coordinatrice CLS</i> - Réaliser une campagne de dépistage plomb et arsenic sur Melle pour identifier les enjeux sanitaires associés à la pollution de l'ancienne mine. <i>Pilotes : ARS</i> <i>Partenaires : GHHVSM, professionnels de santé, commune de Melle, CPTS, coordinatrice CLS</i> - Intégrer la dimension santé dans la politique de l'eau
Instance de travail/ pilotage	Groupes de travail dédiés déjà existants ou à mettre en place
Calendrier	- Communication risques vectoriels : début printemps à octobre de chaque année - Animation réseau : en continue - Campagne radon : 2024 - Campagne dépistage plomb et arsenic : 1^{er} semestre 2024
Ressources/ moyens	Temps d'agents collectivités et EPCI
Indicateurs de suivi et de résultat	- Campagnes de mesure et de dépistage réalisées - Nombre et type de canaux de communication utilisés - Nombre et type d'actions mises en place - Nombre de réunions du réseau des référents ambroisie - Evolution du nombre de référents formés et du nombre de signalements réalisés

FICHE-ACTION n° 15 :

Mettre en œuvre les recommandations de la politique des 1000 premiers jours

AXE	4 – ENCOURAGER DES COMPORTEMENTS ET PROMOUVOIR DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES A LA SANTE
ENJEUX	▪ Améliorer l'accès aux soins et à l'offre de prévention ▪ Favoriser la prise en compte des déterminants environnementaux par les acteurs œuvrant dans les domaines de la périnatalité et de la petite enfance
OBJECTIF INTERMEDIAIRE	3 - Créer des environnements favorables à la santé pour la petite enfance et l'enfance

Porteur(s) de l'action	ARS, EPCI, collectivités
Partenaires associés	PMI, Education nationale (IEN, établissements), coordinatrice CLS, structures d'accueil petite enfance, CPTS, professionnels de santé, CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement), Sèvre Environnement, CH Niort, réseau périnatalité, IREPS, France Addictions, Mutualité française, CAF, MSA POITOU...
Constats/ contexte	▪ L'exposition à certains facteurs environnementaux est de plus en plus suspectée dans l'apparition des maladies chroniques et des troubles de la santé. Aussi il est souhaitable de développer des actions visant à limiter l'exposition à certaines substances présentes dans l'environnement intérieur des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans, particulièrement vulnérables. ▪ La stratégie régionale de prévention et de promotion de la santé environnementale dans ce domaine s'articule autour de trois axes principaux : réduire les sources de substances chimiques dans les lieux de vie, développer des comportements favorables à la réduction des expositions et soutenir les comportements en renforçant une prise de conscience collective en développant durablement des actions de prévention à l'échelle d'un territoire. Intégration dans le plan régional santé-environnement (PRSE) 4 en cours d'élaboration et le Projet Régional de Santé. ▪ La politique des 1000 premiers jours : un moment de vie pour l'enfant et ses (futurs) parents qui court de la grossesse aux deux ans révolus de l'enfant. Les 1000 premiers jours, c'est un concept scientifique mettant en évidence une période clef pour le développement de l'enfant : sa santé, son bien-être et celui de ses parents. Pendant cette période, le cerveau de l'enfant se développe plus qu'à tout autre moment. C'est le moment de poser avec lui certaines des fondations de sa vie pour lui et pour l'adulte qu'il deviendra. ▪ Sur le territoire, la part des enfants consommateurs de moins de 2 ans ayant reçu deux doses de vaccin ROR (84,9%) est supérieur aux taux départementaux (81,7%) et régionaux (82,2%) (DCIR/SNDS/SNIIRAM, année glissante 01/07/21 au 30/06/22, taux de neutralisation supérieur à 80%). ▪ Des antennes médicosociales du service de la protection maternelle et infantile du département des Deux Sèvres sont implantées à Melle et Saint Maixent l'Ecole et les puéricultrices de PMI se déplacent sur le territoire. Problématiques actuelles de sous-effectifs pour les puéricultrices et sage-femmes sur le Mellois notamment. ▪ Le réseau parentalité/petite enfance piloté par la Communauté de communes a été relancé sur le Haut Val de Sèvre en 2018, il a organisé le mois de la parentalité en 2023. Sur Mellois en Poitou, le réseau 0/3 ans sur la petite enfance dans le cadre du Projet Educatif du Territoire (PEDT) fonctionne bien, des LAEP sont présents quasiment sur tous les territoires du Mellois. Création d'un Label parentalité « Espace parents » par le Département en lien avec France Services et les haltes-garderies de Chef-Boutonne et de Sauzé-Vaussais. ▪ Réseau périnatal régional (Nouvelle-Aquitaine). ▪ Réseau départemental stratégie de prévention et de promotion de la santé environnementale petite enfance animé par l'ARS a été relancé en 2023 afin de sensibiliser et accompagner des femmes enceintes, parents et des professionnels de la périnatalité et de la petite enfance pour réduire l'exposition aux substances chimiques, perturbateurs endocriniens par divers acteurs du territoire : PMI, CH Niort, CPIE, Sèvre Environnement, Mutualité française. Sur le sud 79 : 10 personnes ont été formées Nesting (4 au CH de Niort + 6 PMI). Une personne de Charente est intervenue à Melle. ▪ Parmi les objectifs du PEDT Mellois : Favoriser la mise en œuvre d'une culture de la bienveillance éducative/ Accompagner les familles dans la parentalité et promouvoir la co-éducation.

	- Rendez-vous naissance MSA POITOU : information et sensibilisation auprès des futurs parents et jeunes parents sur les axes de prévention santé (pré-vaccination, alimentation, dépression postpartum...), la professionnalisation des professionnels compétents et les actions développées sur les territoires dans ces domaines, orientation DECLIC+ pour l'accès aux soins - Programme de recherche yoga prénatal à Chizé mené par le CEBC et la PMI
Objectifs	- Développer un programme d'actions de promotion de la santé en faveur de la petite enfance et des femmes en âge de procréer - Mettre en œuvre la stratégie régionale de prévention et promotion de la santé environnementale autour de la petite enfance auprès des professionnels du territoire - Accompagner les familles dans la parentalité - Améliorer le repérage des troubles chez l'enfant situations à risque pour lui et son développement : apprentissage, harcèlement, violence familiale, nutritionnel, gestion des écrans, du sommeil, etc. en formant et informant les professionnels
Public cible	Professionnels de la petite enfance, parents de jeunes enfants et futurs parents
Description (contenu et rôle des partenaires)	- Favoriser la montée en compétence des acteurs sur la santé environnementale (ateliers Nesting, diffusion et appropriation du guide recocrèche...) <i>Co-pilotes : ARS, collectivités, EPCI</i> <i>Partenaires : PMI, structures d'accueil petite enfance, CPTS, professionnels de santé, CPIE, Sèvre Environnement, CH Niort, réseau périnatalité, Mutualité française, IREPS</i> - Renforcer l'accompagnement des familles vulnérables par les services de PMI, en pré et postnatal : déploiement du programme PANJO 3 (Promotion de la santé et de l'Attachement des Nouveau-nés et de leurs Jeunes parents : un Outil de renforcement des services de PMI) <i>Pilote : Conseil départemental (PMI) en partenariat avec l'ARS et Santé Publique France.</i> - Développer les compétences psychosociales dès le plus jeune âge en formant les enseignants et professionnels de l'éducation, afin notamment de valoriser le positif chez l'enfant en milieu scolaire et lutter contre les stéréotypes de genre, en impliquant les parents (déploiement du programme PSFP - Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité sur un territoire test ?). <i>Partenaire : IREPS</i>
Instance de travail/ pilotage	Appui sur le groupe de travail départemental santé environnementale/petite enfance animée par la DD ARS 79
Calendrier	En continu
Ressources/ moyens	Actions probantes financées par l'ARS NA
Indicateurs de suivi et de résultat	- Nombre de professionnels formés Nesting - Nombre d'ateliers santé-environnement réalisés et nombre de personnes sensibilisées - Nombre de professionnels formés sur les compétences psychosociales - Nombre de parents et enfants mobilisés dans le cadre d'un projet PSFP - Intégrer des indicateurs qualitatifs et d'impacts (mise en pratique de comportements favorables à la santé environnementale, amélioration du climat scolaire/familial, etc.).

Axe 5 :

Informer et associer les acteurs autour de la santé

L'axe 5 du Contrat Local de Santé Haut Val de Sèvre – Mellois en Poitou a pour objectif de travailler sur le développement de l'interconnaissance des acteurs et de favoriser la visibilité et la connaissance des dispositifs et structures ressources auprès du grand public pour garantir l'accès aux droits. Lors de l'élaboration du CLS, les partenaires ont mis en exergue plusieurs limites et manques du territoire à ce sujet :

- ✓ Manque de liens et de coordination entre les professionnels de même secteur ou de secteurs différents (médical, social, médico-social, insertion, prévention, jeunesse, petite-enfance...)
- ✓ Méconnaissance des acteurs et des dispositifs de santé par les professionnels eux-mêmes et le grand public, notamment celui qui en est le plus éloigné.
- ✓ Difficultés d'impliquer les usagers

Partenaires de l'axe 5

Les partenaires de cet axe sont : Appui & Vous, collectivités, EPCI, Conseil départemental, Groupe MSA Poitou, les SPASAD, AGGIR ARRCO, Resanté Vous, Siel Bleu, L'association Le Centre, Associations d'usagers, CSC, Carsat, la Plate-forme de Répit, les CIAS, tous les partenaires ayant eu des financements conférence des financeurs, le CIDFF, l'Épicerie Sociale, Mot à Mot, le CIF-SP, la CPTS, les Maisons de Santé, le CRCDC, etc., les établissements scolaires et les structures jeunes, le CPIE, Sèvre Environnement, la Bêta Pi, l'IREPS, le CEBC-CNRS Chizé.

Objectifs intermédiaires et fiches-actions de l'axe 5

Objectif 1 : Renforcer l'interconnaissance, la coordination et la lisibilité de l'existant	FA 16 : Informer sur les structures et dispositifs ressources et créer du lien entre les acteurs
Objectif 2 : Améliorer la prise en compte de la santé dans les politiques locales	FA 17 : Sensibiliser les élus et les habitants sur la santé-environnementale
Objectif 3 : Favoriser la participation des citoyens	FA 18 : Définir les modalités de participation des habitants

FICHE-ACTION n° 16 :

Informer sur les dispositifs ressources et créer du lien entre les acteurs

AXE	5 – INFORMER ET ASSOCIER L'ENSEMBLE DES ACTEURS AUTOUR DE LA SANTE
ENJEUX	- Favoriser le recours aux droits et aux soins à travers une autonomisation du public - Créer les conditions favorables pour améliorer l'interconnaissance des acteurs et mieux articuler les accompagnements mis en place par les différents secteurs
OBJECTIF INTERMEDIAIRE	1 - Renforcer l'interconnaissance, la coordination et la lisibilité de l'existant

Porteur(s) de l'action	Appui & Vous, collectivités, EPCI
Partenaires associés	Conseil départemental, GHHVSM, MSA POITOU, SPASAD, AGGIR ARRCO, Resanté Vous, Siel Bleu, Le Centre, Associations d'usagers, CSC, Carsat, Plate-forme de Répit, CIAS, tous partenaires ayant eu des financements conférence des financeurs, CIDFF, Epicerie Sociale, Mot à Mot, CIF-SP, CPTS, Maison de Santé, CRCDC, etc., établissements scolaires et structures jeunes...
Constats/ contexte	- Dans le cadre de la réécriture du CLS, les acteurs du territoire ont été invités à s'exprimer sur les besoins et priorités d'actions selon les différents axes du CLS 2018-2022. Dans tous les groupes de travail thématiques, les constats étaient les mêmes : les professionnels ne se connaissent pas entre eux, notamment pour ceux de différents secteurs (médical, social, médico-social, jeunesse, petite enfance...). Il y a un vrai manque de liens et de coordination, les dispositifs et structures ressources qui permettent d'accéder aux droits ne sont pas connus, que ce soit des professionnels eux-mêmes notamment quand ce n'est pas de leur secteur, mais également du grand public qui peut être en difficultés pour se faire accompagner ou prendre en charge, faute de connaissance des structures et acteurs ressources. D'où l'importance évoquée des besoins d'information et de porter à connaissance des structures et dispositifs ressources à destination des usagers et des professionnels. A noter également, le besoin de coordination et de liens à créer entre professionnels. - Aujourd'hui, différents secteurs se coordonnent, des réseaux existent, on peut citer : jeunesse (avec un groupe de travail spécifique prévention-santé 12/25 ans), enfance 3/12 (groupe de travail sur le harcèlement) et petite enfance 0-3 dans le cadre du PEDT Mellois et sur le HVS à travers les réseaux parentalité et jeunesse animé par la Communauté de communes. Le CIAS du Haut Val de Sèvre coordonne l'Instance de coordination avec l'ensemble des acteurs sociaux qui interviennent sur le HVS. Dans le cadre de ces réseaux, des outils de partage des connaissances ont été parfois mis en œuvre : recensement des actions et des acteurs du réseau par exemple, mais il est nécessaire de mettre à jour ces outils pour qu'ils soient utiles, interrogations sur les usages qui en sont faits. Le p'tit déj des partenaires permettant le maintien à domicile sur le Haut Val de Sèvre a été lancé par Envie Autonomie, le CIAS et le GHHVSM. - Exemple pour le public de plus de 60 ans : Appui & Vous organise des événements prévention de la perte d'autonomie en partenariat avec un grand nombre d'acteurs, les offres sont recensées pour communiquer auprès du grand public. Ce type d'événements permet aux professionnels d'échanger et au grand public de découvrir les offres. - Groupe de travail ASEPT (CPAM/MSA) sur l'accès aux soins
Objectifs	- Permettre aux professionnels de se rencontrer, d'échanger, de se connaître et ainsi de lever les éventuels freins et préjugés - Communiquer et valoriser les actions conduites sur le territoire - Favoriser la connaissance de l'offre par le grand public notamment celui qui en est le plus éloigné
Public cible	Professionnels de tous secteurs, grand public tout âge et notamment celui qui est le plus éloigné de l'offre

Description (contenu et rôle des partenaires)	▪ En fonction de l'existant, créer ou compléter un annuaire/ site internet/cartographie des acteurs ressources santé (médical, médico-social, social, prévention, etc.) avec une présentation des missions, coordonnées et des actions menées (une destination des professionnels et des usagers. Pour ces derniers, favoriser des outils simples et faciles à comprendre. <i>Pilotes par secteur/ public :</i> ○ Accès aux soins à la prévention : CPTS, DAC-PTA, coordinatrice CLS ○ Santé mentale : coordinateur PTSM ○ Personnes en perte d'autonomie : Département, Appui & Vous, DAC ▪ Public jeune : Informer les jeunes et les familles sur les lieux ressources en matière de santé des jeunes/ Permettre une meilleure connaissance des services/ structures existants pour les professionnels et les familles et par les jeunes/ Améliorer les relations famille/ école pour une meilleure co-éducation. ▪ Favoriser les temps de rencontre entre acteurs : ○ S'appuyer sur des temps collectifs à organiser ou organisés par des acteurs relais pouvant communiquer sur les structures et dispositifs ressources auprès de différents publics : organisation d'une marche pour découvrir les dispositifs à disposition du public (création d'un parcours avec boissons, supports de com), profiter de moments conviviaux (épicerie solidaire, clubs des aînés...) pour promouvoir les droits, sensibiliser les adultes et futurs adultes aux droits et devoirs (respect des rdz-vous) pour que les jeunes rentrant dans la vie active aient connaissance des offres de service. ○ Organiser des événementiels de type Forum pour permettre aux professionnels de se rencontrer et de faire connaître les services et structures ressources au grand public : événements multi-partenariaux sur « les droits » dans chaque EPCI : en novembre 2023 sur le HVS et en mai 2024 sur le Mellois, à destination des professionnels et des usagers. Objectif de renouveler ces événements et de leur donner une régularité. <i>Pilote sur le HVS : CIAS HVS en partenariat avec tous les acteurs du territoire</i> <i>Co-pilotes sur le Mellois : coordinatrice CLS, Appui & Vous</i> ○ Faciliter l'organisation de sessions d'immersion dans les différents services et secteurs pour faire découvrir les dispositifs et lever les freins et préjugés. <i>Pilote : coordinatrice CLS en partenariat avec la coordinatrice CPTS, les acteurs sociaux et médico-sociaux.</i> ▪ Relayer et présenter les structures et dispositifs aux élus et secrétaires de mairie : interventions des acteurs lors de réunions Com Com avec les secrétaires de mairie sur les 2 EPCI, en conférences des Maires sur le Mellois, séminaire des élus, etc. <i>Pilote : EPCI, collectivités en partenariat avec tous les acteurs.</i> ▪ Organiser des Comités de prévention à destination des acteurs mettant en œuvre des actions de prévention et de lutte contre l'isolement à destination des personnes de plus de 60 ans : réaliser un état des lieux des actions de prévention santé, de soutien aux aidants et de lutte contre l'isolement menées, communiquer et valoriser ces actions, repérer les zones blanches et les besoins non couverts et accompagner les acteurs à être offrant sur ces territoires. Lien avec le GHHVSM sur la coordination prévention des chutes au niveau mellois. <i>Co-Pilotes : Appui & Vous, Département, coordinatrice CLS, GHHVSM, en partenariat avec les différents opérateurs concernés.</i> ▪ Organiser une coordination des professionnels intervenant dans le secteur de la santé mentale : dans le cadre du PTSM à l'échelle du CLS ? En lien avec le travail en cours dans le groupe santé mentale de la CPTS sur la structuration des parcours et les liens à créer avec les autres acteurs. <i>Co-pilotes : coordinateur PTSM, coordinatrice CPTS, coordinatrice CLS en partenariat avec les acteurs sociaux, de l'insertion (dans le cadre du Pacte Territorial d'Insertion – PTI).</i>
Instances de travail/ pilotage	▪ Groupes de travail spécifiques en fonction des projets ▪ Comité de prévention
Calendrier	▪ « Vos droits et vous » le 21 novembre à St-Maixent et le « Forum des droits » le 26 juin à Celles-sur-Belle
Ressources/ moyens	Temps de mobilisation des partenaires
Indicateurs de suivi et de résultat	▪ Création d'outils de recensement des acteurs et dispositifs ressources ▪ Nombre et fréquence d'événements « sur les droits » sur les 2 territoires ▪ Nombre de structures participants à ces événements ▪ Nombre de visiteurs grand public à ces événements

FICHE-ACTION n° 17 :

Sensibiliser les élus et les habitants sur la santé environnementale

AXE	5 – INFORMER ET ASSOCIER L'ENSEMBLE DES ACTEURS AUTOUR DE LA SANTE
ENJEUX	Penser les politiques locales en intégrant les impacts sur la santé pour un territoire en bonne santé
OBJECTIF INTERMEDIAIRE	2 - Améliorer la prise en compte de la santé dans les politiques locales

Porteur(s) de l'action	EPCI, collectivités
Partenaires associés	CPIE, Sèvre Environnement, la Bêta Pi, IREPS, CEBC CNRS Chizé, intervenants expert...
Constats/ contexte	- La santé est souvent réduite à la notion d'accès aux soins alors que cet élément ne contribue qu'à hauteur de 15% à la santé. 85% de la santé de la population dépend d'un ensemble de facteurs individuels, politiques et environnementaux sur lesquels les décisions et les actions politiques ont un impact. Or, les collectivités et EPCI par rapport aux politiques publiques choisies, impactent favorablement ou non la santé et la qualité de vie des habitants, elles jouent donc un vrai rôle sur la santé des habitants. En pratique, le lien entre les politiques publiques et les enjeux environnementaux sont davantage pris en compte par les élus dans un contexte global de changement climatique dont les impacts sont de plus en plus visibles. Les impacts du changement climatique sur la santé sont en revanche peu évoqués. - Approche one health dans la stratégie régionale de santé et dans le Projet Régional de Santé et Programme Régional Santé Environnement (PRSE) 4. - Lien avec les Plans Climat Air Energie Territorial des 2 EPCI dont celui du Mellois en cours d'élaboration avec l'approche transversale des politiques publiques pour intégrer la dimension santé et la dimension environnementale, avec les enjeux de transition écologique et de maintien de la biodiversité. - Réseau des ambassadeurs santé-environnement : composé d'un binôme élu-technicien par EPCI (si possible autres que les référents CLS) il est animé par l'ARS. Il a été constitué en 2018 et relancé en 2022. L'idée est d'aborder toute question liée aux compétences des collectivités qui intègrent une dimension santé : UFS/ EIS, réglementation des piscines, lutte contre l'ambrosie... Apport de connaissances réglementaires, théoriques et retours d'expériences des territoires. Des techniciens et élus, différents des ambassadeurs désignés, peuvent participer. En pratique, depuis la relance du réseau, les agents et élus sont peu mobilisés. Participation de la coordinatrice CLS à chaque réunion. - Participation en 2023 de la coordinatrice CLS au groupe de travail ruralité animée par la Fabrique des territoires : « Favoriser le développement et l'amélioration des démarches territoriales de santé en milieu rural », qui a priorisé sur le rôle des collectivités et EPCI en matière de santé à travers l'exercice de leurs compétences (et non pas qu'à travers les politiques sanitaires).
Objectifs	Sensibiliser et acculturer les élus, agents et habitants au lien étroit entre santé, environnement et politiques publiques
Public cible	Elus, agents, habitants
Description (contenu et rôle des partenaires)	- Favoriser la participation des élus et agents des EPCI au réseau ambassadeurs santé-environnement. Expliquer le fonctionnement à différents élus et agents pouvant être concernés (élus à l'urbanisme, PCAET, déchets, équipements sportifs notamment). Pilote : ARS, en partenariat avec la coordinatrice CLS - Sensibiliser et acculturer les élus, agents et le grand public au lien étroit entre santé, environnement et politiques publiques, à l'occasion de l'élaboration du PLUiH et du PCAET Mellois, de la programmation des opérations d'aménagement Petites Villes de Demain, du renouvellement du CLS, etc. La vulnérabilité du territoire face au changement climatique, à l'effondrement de la biodiversité, au maintien de la qualité de la ressource en eau, etc. Enjeux d'habitabilité du territoire en 2050 : quels facteurs d'attractivité demain ? Qu'est-ce qu'un « territoire en bonne santé » ? : supports et temps spécifiques de sensibilisation à mettre en œuvre selon la cible (formations/séminaires avec experts/ manifestations/ jeux (Fresque one

	health, jeu de société en cours de construction sur le territoire, etc.), livrables du Guide de Travail ruralité animée par la Fabrique des territoires à diffuser. Pilote : EPCI (directions aménagement/ urbanisme, économie, etc.) en partenariat avec l'IREPS, le Graine, le GHHVSM, la CPTS...
Calendrier	▪ Mobilisation au sein de chaque EPCI pour participer au réseau ambassadeur santé-environnement au 2^{ème} semestre 2023 ▪ Réflexion sur des temps de sensibilisation élus à la santé-environnement à engager au 2^{ème} semestre 2023 pour une mise en œuvre en 2024 ▪ Réflexion sur des temps de sensibilisation du grand public à la santé-environnement à engager au 2^{ème} semestre 2023 pour une mise en œuvre au 2^{ème} semestre 2024
Ressources/ moyens	▪ Budget EPCI (PAT-PCAET-CLS) pour les 2 EPCI
Indicateurs de suivi et de résultat	▪ Evolution du nombre d'élus et d'agents participants au réseau ambassadeurs santé-environnement. ▪ Mise en place d'événements/ manifestations de sensibilisation à destination des élus et nombre d'élus ayant participé ▪ Mise en place d'événements/ manifestations de sensibilisation à destination du grand public et nombre de personnes ayant participé

FICHE-ACTION n° 18 :

Définir les modalités de participation des habitants

AXE	5 – INFORMER ET ASSOCIER L'ENSEMBLE DES ACTEURS AUTOUR DE LA SANTE
ENJEUX	Mettre en place les conditions nécessaires à l'appropriation des questions santé par les habitants
OBJECTIF INTERMEDIAIRE	3 - Favoriser la participation des citoyens

Porteur(s) de l'action	EPCI
Partenaires associés	IREPS, Groupe MSA Conseil de développement, Centre socio-culturel, Lieu de vie sociale...
Constats/ contexte	- Plusieurs niveaux de participation : de l'information à la co-décision : - Informé : Informer d'une décision, d'une situation, d'un projet - Consulter : Recueillir, préalablement à une décision collective, les avis, opinions, attitudes d'un certain nombre d'acteurs - Concier : Trouver à plusieurs un accord, une solution à un problème qui nous concerne. Proposer aux décideurs. - Co-décider : Décider ensemble, partager le pouvoir de décision. S'engager à mettre en œuvre. - Démocratie sanitaire avec des représentants des usagers au sein du Conseil territorial de Santé (échelle départementale) - Travail de la MSA accompagné par l'Institut Renaudot sur la création de Groupe communautaire en santé - Possibilité d'en développer 3 sur le territoire Poitou (1 à ce jour)
Objectifs	Communiquer et mobiliser les habitants en s'appuyant sur les pairs et structures relais
Public cible	Tout public
Description (contenu et rôle des partenaires)	Réflexion à avoir au sein des 2 EPCI. Implication d'habitants pour des actions de prévention selon les différents publics : sensibilisation par les pairs Développement d'un groupe communautaire en santé sur le territoire et construction d'une action (formation des élus, organisation de rencontre des acteurs pour écrire un projet communautaire). S'appuyer sur des acteurs relais. Informations sur la démarche CLS et les actions mises en œuvre quand celles-ci les concernent ?
Calendrier	A définir
Instance de travail/ pilotage	A définir
Ressources/ moyens	Financement MSA (DECLIC+) pour la création d'un groupe communautaire en santé
Indicateurs de suivi et de résultat	Création d'un groupe communautaire en santé sur le territoire